



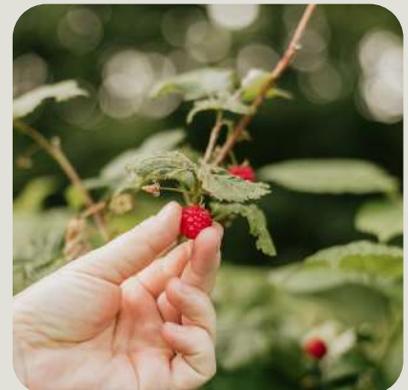
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec



RAPPORT ANNUEL

2024





CHOISIR LA MARQUE LES FRAÎCHES DU QUÉBEC

Pourquoi?

Maintenant renouvelée, la marque Les Fraîches du Québec attire l'œil des consommateurs qui sont à la recherche d'un look écoresponsable.

On souhaite mettre l'accent sur l'aspect collectif de la marque - faire comprendre que plusieurs producteurs sont derrière la marque.

C'est une marque forte et reconnue par les acheteurs et les consommateurs !

Comment?

Pour commercialiser avec Les Fraîches du Québec, vous devez :

- Suivre la formation Qualité
- Être un membre en règle de l'APFFQ
- Contacter l'un des fabricants de paniers autorisés pour vous procurer des paniers



Accédez à la formation !

En 2012, la marque Les Fraîches du Québec a été créée afin d'établir une mention distinctive, permettant aux productrices et aux producteurs québécois de se démarquer de la concurrence américaine.

L'objectif était de promouvoir la reconnaissance et les avantages des produits québécois.

MOT DU PRÉSIDENT DE L'APFFQ

Bonjour à tous,

L'année 2023 restera gravée dans nos mémoires pour la sécheresse du début de saison et les pluies fortes qui auront suivi. L'année 2024 est terminée et les résultats dans les champs sont très variables, d'un producteur ou d'une région à l'autre, probablement en raison des impacts de 2023. Ces constats m'amènent à vous parler des dossiers en cours et de ceux à venir.

Initiative Agri-relance

D'abord, l'Initiative Agri-relance, un programme qui vise à compenser les dépenses supplémentaires par hectare plutôt que les pertes de revenus. Bien qu'il soit loin d'être parfait, nous avons influencé, dans les limites du possible, pendant plus d'un an pour qu'il soit mis en place. Au cours des discussions de 2023-2024, la direction par intérim a réussi à faire inclure, pour la première fois, les salaires comme dépenses admissibles. Considérant que les salaires représentent 55 % de nos dépenses, c'était majeur. Malgré cela, le programme est tellement imparfait que des démarches doivent être effectuées afin que nous ayons un programme adapté aux défis croissants posés par les changements climatiques, notamment l'intensification des pluies et l'augmentation des journées à plus de 30 °C. Entre producteurs, nous l'appelons Agri-catastrophe.

Logement des travailleurs étrangers temporaires (TET)

Concernant les nouvelles exigences en matière de logement (lits superposés, distance minimale entre les lits, etc.), nous poursuivons nos représentations pour obtenir du financement qui soutienne ces modifications. Nous militons également pour que les déductions liées au logement dépassent le plafond actuel de 30 \$ par travailleur.

Modernisation du programme Assurance-récolte

Nous participons à la modernisation de ce programme. Une clause catastrophe à petit coût semble prometteuse, et nous vous tiendrons informés des avancements.

Compétitivité

Nous mettrons également plus d'efforts sur la réciprocité des normes via la Table compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers. Par ailleurs, des efforts pour la réduction de la lourdeur administrative ont été faits et continuent d'être faits. Nous avons été très impliqués dans le recul du salaire minimum pour les TET au printemps dernier et le retrait du CAQ spécifique, permettant une économie d'environ 300 \$ par TET. L'APFFQ a aussi été impliquée dans le déclenchement du programme Agri-relance, injectant 20 millions de dollars dans le secteur maraîcher. Ces avancées représentent plusieurs millions de dollars pour le secteur des fraises et framboises.

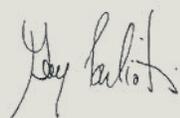
L'avenir des fraises et framboises du Québec

Plusieurs diront que le chiffre d'affaires du secteur augmente. Je ne contredirai pas cette affirmation, mais l'important n'est pas le chiffre d'affaires des entreprises, c'est le bénéfice net. Et pour plusieurs entreprises c'est maintenant une préoccupation.

Je fais partie de ceux qui croient qu'il y a un futur super intéressant pour les fraises et les framboises produites au Québec. C'est tellement vrai que des entreprises étrangères s'intéressent à notre fenêtre de production. S'il y a une opportunité pour eux, il y en a une pour nous. Je rêve au jour où pour chaque nouvelle réglementation, une autre réglementation devra être retirée. Cela représenterait des économies pour nous à coût nul pour l'état.

Pour toutes ces raisons, nous devons continuer nos efforts. Et nous devons nous donner les moyens de le faire. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors de notre Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 19 février 2025.

À bientôt,



Guy Pouliot



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers productrices et producteurs,

Cette année a été particulière à bien des égards, avec des conditions climatiques de plus en plus imprévisibles et des enjeux toujours plus complexes, mais elle a aussi été le reflet de votre capacité d'adaptation, de votre résilience et de la solidarité qui vous unit.

Vous constaterez, à la lecture du rapport annuel, l'étendue du travail qui a été accompli. Pour ma première année en tant que directrice générale de l'APFFQ, j'ai eu l'honneur d'être aux premières loges du travail acharné que les élus et la permanence déploient. Les résultats obtenus – qu'il s'agisse de la victoire pour l'harmonisation du salaire minimum des TET, du déclenchement de l'Initiative Agri-relance, ou encore de la troisième édition du Festifraîches – sont en grande partie le fruit de l'effort collectif du conseil exécutif et des employés, qui n'ont pas compté leurs heures et ont fait preuve de dévouement et de passion.

J'ai aussi vu de près l'implication, la détermination et l'innovation que vous, producteurs et productrices, mettez chaque jour pour faire prospérer vos entreprises, malgré les défis croissants.

À l'aube de cette nouvelle année, nous réaffirmons notre engagement à défendre vos intérêts et à travailler au développement durable de notre industrie. Nous continuerons à mettre en œuvre des initiatives et des projets visant à soutenir votre compétitivité.

Nous avons également à cœur de renforcer notre dialogue avec les gouvernements, les acteurs de la recherche et nos partenaires afin de garantir un soutien cohérent et adapté à vos besoins. Les enjeux auxquels nous faisons face exigent une action collective et une vision partagée de l'avenir. Ensemble, nous avons les ressources et les idées pour construire un secteur fort et dynamique.

Je vous souhaite, à tous, une année 2025 pleine de succès.

Votre directrice générale,



Jasmine Sauvé



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 20 administrateurs de l'APFFQ représentent l'ensemble des régions du Québec et se sont rencontrés à 6 reprises en 2024. Ils se répartissent le travail selon plusieurs comités: prévision des récoltes, finances, recherche, promotion, autocueillette et agrotourisme, contenant, UFields et d'autres!

Guy Pouliot
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Israel Faucher
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Mario Buisson
Mauricie

Josiane Cormier
Lanaudière

Christian Hébert
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Véronique Gadbois
Montérégie

Louis Bélisle
Outaouais-Laurentides

Simon Plante
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Marc-André Roussel
Montérégie

Vincent Méthot
Chaudière-Appalaches

Krystel Lampron
Centre-du-Québec

Jérémie Pitre
Outaouais-Laurentides

David Côté
Montérégie

Richard Méthot
Chaudière-Appalaches

Pier-Luc Deschamps
Outaouais-Laurentides

Normand Olivier
Abitibi-Témiscamingue

Andrée-Anne Fiset
Estrie

Nelson Paradis
Saguenay-Lac-St-Jean

Martin Lebel
Bas-Saint-Laurent

Pierre Bourdages
Gaspésie



LE CONSEIL EXÉCUTIF

Guy Pouliot, président / **Josiane Cormier**, 1ère vice-présidente / **Louis Bélisle**, 2e vice-président / **Vincent Méthot** / **David Côté**



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Étant la toute première au Québec, la Chambre de coordination et de développement du secteur des fraises et framboises du Québec s'active depuis 20 ans à développer cette industrie.

Guy Pouliot - Président
(président, APFFQ)

Vincent Filion - Vice-président
(administrateur, Loblaw / Provigo)

David Côté
(administrateur, APFFQ)

Vincent Méthot
(administrateur, APFFQ)

Louis Bélisle
(administrateur, APFFQ)

Josiane Cormier
(administratrice, APFFQ)

Jérémie Pitre
(administrateur, APFFQ)

Simon Plante
(administrateur, APFFQ)

Pier-Luc Deschamps
(administrateur, APFFQ)

Joey Boudreau
(administrateur, NASGA)

Jean-Luc Talbot
(administrateur, Metro)

Antonio Bono
(administrateur, Chenail Import - Export)

Éric Frappier
(administrateur, Metro)

Laura Cantin
(administratrice, Costco Wholesale)

Zeina Mustapha
(administratrice, Costco Wholesale)

Andrea Vandergrift
(administratrice, Costco Wholesale)

Claude Blanchette
(administrateur, Sobeys / IGA)

Sébastien Lachance
(administrateur, Sobeys / IGA)

Éric Fréchette
(administrateur, Taste of the North)

LA PERMANENCE DE L'APFFQ



Directrice g n rale
Jasmine Sauv e



Agente administration
Marie-H l ne Ledoux



Agente aux
communications
Am lie Fortier



Stagiaire aux
communications
Charlotte Duquette

EN 2024, L'APFFQ C'EST:



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

6

SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6

COMITÉS INTERNES
SPÉCIALISÉS

2

RENCONTRES DU CA DE LA
CHAMBRE DE COORDINATION

7

ÉDITIONS DU BULLETIN
LES NOUVELLES FRAÎCHES

23

INFOLETTRES AUX
PRODUCTEURS DE L'APFFQ

330

ENTREPRISES MEMBRES ENGAGÉES

60

BULLETINS INFOS-MARCHÉS

22

BULLETINS AUX ACHETEURS

200+

PUBLICATIONS SUR LE GROUPE
FACEBOOK

3e

ÉDITION FESTIFRAÎCHES

DES

centaines

D'INTERACTIONS AVEC DES INTERVENANTS DU MILIEU

19

PARTENAIRES INDUSTRIE

3

PARTENAIRES GRAND PUBLIC

JOURNÉE AGROTOURISME

En septembre, le comité agrotourisme de l'APFFQ s'est rencontré au Roi de la Fraise à Saint-Paul-d'Abbotsford. Plus de 15 producteurs étaient présents pour visiter les installations de l'entreprise. L'après-midi a été consacré à échanger entre producteurs sur les enjeux spécifiques aux entreprises ayant des activités d'agrotourisme et d'autocueillette.



PETITE ASSOCIATION, GRANDE PORTÉE !

30 042

ABONNÉS SUR FACEBOOK

11 564

ABONNÉS SUR INSTAGRAM

+ 652

ABONNÉS DE PLUS SUR
FACEBOOK

+ 871

ABONNÉS DE PLUS SUR
INSTAGRAM

12,5 K

INTERACTIONS SUR FACEBOOK
ET INSTAGRAM

737

ABONNÉS SUR TIKTOK

131,7 K

VUES TOTALES SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

808

ABONNÉS SUR LINKEDIN



LES GRANDS DOSSIERS DE L'APFFQ

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Le dossier des travailleurs étrangers temporaires (TET) revêt une importance capitale pour l'APFFQ. En effet, le secteur maraîcher et fruitier est celui qui emploie le plus grand nombre de TET, et historiquement, nous avons été les premiers à recourir à cette main-d'œuvre pour soutenir nos entreprises.

Au cours de la dernière année, grâce aux interventions du conseil exécutif et de la permanence, nous avons réussi à faire reculer le gouvernement sur l'annonce d'une augmentation du salaire minimum pour les TET. Cette action a permis d'éviter une hausse significative des coûts salariaux pour les entreprises spécialisées dans la production de fraises et de framboises.

De plus, des représentations ont été entreprises pour empêcher l'instauration d'une exigence de certificat d'autorisation du Québec spécifique pour tous les TET. Nous avons également veillé à ce que les entreprises aient le temps nécessaire pour s'adapter aux nouvelles normes de logement, dont l'annonce est prévue pour 2025.



AGRI-RELANCE

Les productrices et producteurs maraîchers se souviendront longtemps de la saison 2023 et de la quantité de pluie qui est tombée dans leurs champs. En 2024, l'Initiative Agri-relance a été déployée pour permettre de dédommager les entreprises pour les dépenses extraordinaires occasionnées par ces pluies. Bien que l'Initiative ne permette pas de couvrir les pertes de revenus, c'est tout de même 22 M\$ qui ont été accordés au secteur maraîcher : un gain pour notre industrie.

ASSURANCE-RÉCOLTE

Le comité Assurance-récolte et la permanence de l'APFFQ ont travaillé de concert avec la Financière agricole du Québec pour moderniser le programme d'Assurance-récolte. L'objectif? Augmenter le nombre de producteurs participant au programme. Les nouvelles modalités de ce programme seront connues en 2025.

PLASTIQUES AGRICOLES

Que ce soient les plastiques d'emballages ou les plastiques agricoles, la gestion de ces matières entraîne et entraînera des frais considérables pour nos entreprises. Nous militons activement pour réduire ces coûts ainsi que la lourdeur administrative que cela occasionne.

RÉSEAU D'EXPERTISE EN INNOVATION HORTICOLE

Ce sont 760 000 \$ qui ont été alloués au secteur horticole pour soutenir l'automatisation des opérations en production horticole. L'adoption de technologies innovantes représente une étape cruciale pour améliorer la compétitivité et la durabilité de nos entreprises, et ainsi nous assurer de demeurer un chef de file en production de fraises et framboises au pays.



ALLÈGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

L'Association a fait parvenir une liste de 17 demandes d'allègements réglementaires en concertation avec tous les autres groupes spécialisés de l'UPA qui ont eux aussi fait leurs demandes. Ces demandes d'allègements s'adressent à plusieurs ministères, dont le MAPAQ, le MIFI et le MELCCFP. 2025 sera l'année où nous saurons si nous avons été écoutés.

PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mise en place d'un projet pilote avec la Direction du développement des secteurs agroalimentaires du MAPAQ pour développer un plan d'adaptation par les producteurs et pour les producteurs (2024-2025). Ce projet sera piloté par le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA).

SERVICES AUX PRODUCTEURS

Être membre de l'Association des producteurs de fraises et framboises, c'est...

- Un accès gratuit à la section membres sur le site web de l'Association : **fraisesetframboisesduquebec.com** et possibilité de créer votre fiche sur le Répertoire des fermes
- La possibilité de participer à plusieurs événements : visite de ferme agrotouristique, webinaires, vitrines de démonstration, et bien plus!
- Des bulletins Les Nouvelles Fraîches & Infolettres aux producteurs
- Des codes promotionnels pour certains guides sur le site web du CRAAQ
- L'utilisation de la marque Les Fraîches du Québec 
- Des outils de formation sur la qualité
- Des bulletins Info-Marchés fraises et framboises (\$)
- L'accès à du matériel promotionnel sur la boutique en ligne à prix de groupe (\$)



Statistiques web et réseaux sociaux 2024

Site web: nombre de sessions

Année	Nombre de sessions
2024	296K
2023	294K
2022	296K

*Une session représente la période durant laquelle un utilisateur est actif sur le site Web

Le nombre de sessions est en hausse pour l'année 2024. Cela démontre que notre site Web est une bonne source d'information pour les gens désireux d'acheter localement.

Statistiques générales par section

Section du site Web	2024	2023	2022
Répertoire d'autocueillette	138 836	231 966	235 634
Recettes	111 096	88 212	89 238
Page d'accueil	38 103	32 067	43 314
Section sur les fraises	21 337	26 833	32 281
Section sur les framboises	8 093	11 014	12 601

Le répertoire des fermes demeure la section la plus populaire de notre site Web. C'est par cette section que les consommateurs découvrent les producteurs les plus près de chez eux : il est important de tenir à jour votre fiche ! En 2024, une section recherche a été ajoutée ainsi qu'un icône pour les fraises en serre/ferme verticale afin de permettre une meilleure utilisation de cet outil.

Top 10 des fiches de fermes les plus visitées en 2024

Entreprise	Pages vues
Vergers de la Savane	3 134
Le Maraîcher André Côté	3 120
Les Jardins Deslauriers	2 692
Ferme fruitière Sévigny	2 408
Vergers Josée et Marc Leduc	2 305
Fruitière Laliberté inc.	1 992
Ferme Marineau	1 872
Ferme Briho-Bel	1 770
Ferme à Ciel Ouvert	1 662
Ferme Bédard & Blouin	1 662

Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux

Réseau social	2024	2023
Facebook	30 042 (+2,16%)	29 400
Instagram	11 564 (+7,85%)	10 690
LinkedIn	808 (+55,49%)	457
TikTok	753	-

Notre public cible se trouve principalement sur Facebook, où nos publications bénéficient de la plus grande visibilité et génèrent le plus d'interactions. Nous constatons tout de même une croissance rapide du nombre d'abonnés sur la page Instagram Les Fraîches du Québec chaque année, indiquant un potentiel de développement de la communication envers les consommateurs présents sur cette plateforme. Nouveauté : ouverture d'un compte TikTok!

Statistiques web et réseaux sociaux 2024

Meilleures publications de la saison – Facebook



#1 Début de saison des fraises

Portée totale : 46 213 vues
Interaction: 2 287 mentions j'aime



#2 Concours Vive les fraises du Québec

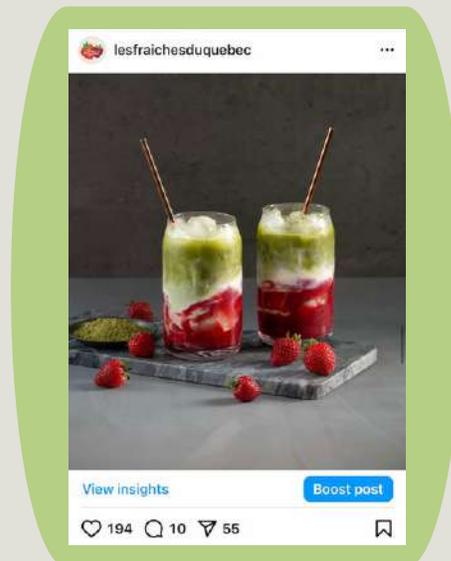
Portée totale : 9 116 vues
Interaction: 446 mentions j'aime

Meilleures publications de la saison – Instagram



#1 Début de la saison des fraises

Portée totale : 16 794 vues
Interaction : 494 mentions j'aime



#2 Recette de matcha latte glacé à la fraise

Portée totale : 3 269 vues
Interaction : 194 mentions j'aime



Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

CAHIER DU PARTICIPANT

Assemblée générale annuelle 2025

CONTENU

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle	1
Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 février 2024	3
États financiers 2024	16

Programmation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

19 février 2025 | Hôtel Le Victorin, Victoriaville



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

8 h 00 Accueil et rendez-vous avec les commanditaires

- 9 h 00 Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)
- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 19 février 2024
 - Bilan des activités de l'APFFQ et vidéos rétrospectives
 - Orientations 2025

- 9 h 40 Finances de l'APFFQ
- Lecture et ratification des états financiers au 30 novembre 2024
 - Nomination d'un auditeur pour l'année 2024-2025
 - Présentation des prévisions budgétaires 2025

- 10 h 00 Au cœur des familles agricoles - *Maïka Lemire, travailleuse sociale et stagiaire à l'ACFA*



- 10 h 15 Les grands dossiers de l'APFFQ et mot du président - *Guy Pouliot*



10 h 35 Pause et rendez-vous avec les commanditaires

- 10 h 55 Allocution de Madame Stéphanie Levasseur, 2e vice-présidente générale de l'Union des producteurs agricoles

- 11 h 25 Élections des administrateurs et de leurs substituts
- Nomination du président ou de la présidente (CA)



12 h 00 Dîner et rendez-vous avec les commanditaires

- 13 h 00 Huis clos des producteurs et productrices*
- Modification du règlement de contribution et résolutions s'il y a lieu

- 14 h 20 Allocution enregistrée de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

- 14 h 30 La présence en ligne pour les PME - *Léonie Pelletier, Oui l'agence*



15 h 30 Pause et rendez-vous avec les commanditaires

- 15 h 50 Présentation du partenaire exportateur - *Taste of the North*



- 16 h 05 Bilan des activités de la Chambre de coordination

- 16 h 25 Présentation du réseau d'essais cultivars fraises et framboises - *Roxane Pusnel, CIEL*

- 16 h 45 Questions diverses

17 h 00 Mot de la fin du président

17 h 15 Cocktail sur place

*Cette période de huis clos a été prévue à 13 heures, afin de permettre aux observateurs et aux autres participants n'ayant pas droit de vote de pouvoir se retirer et ne pas affecter la fluidité de l'assemblée générale.





PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
HÔTEL LE VICTORIN (VICTORIAVILLE) – 19 FÉVRIER 2024

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée est ouverte à 9 h 05. La directrice générale par intérim, Mme Stéphanie Forcier, et le président, M. Michel Sauriol, souhaitent la bienvenue à tous les participants pour l'assemblée générale annuelle de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ). Le président et les autres membres du conseil exécutif sont présents sur la scène : Guy Pouliot, Louis Bélisle, David Côté et Vincent Méthot.

La directrice générale par intérim rappelle que pour toute résolution, un proposeur et un appuieur seront requis et que quelques exemplaires du cahier du participant contenant tous les documents liés à l'AGA sont mis à disposition sur chacune des tables.

1.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Daniel Pouliot et appuyée par M. Normand Olivier, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation tel que lu.

1.2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

La directrice générale par intérim procède à la lecture de l'ordre du jour et précise que cette année la tenue d'un huis clos est prévue après l'heure du dîner et que seulement ceux et celles qui possèdent un carton de vote y seront admis.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Martin Lebel et appuyée par M. Daniel Pouliot, il est unanimement résolu d'adopter le projet d'ordre du jour suivant :

- 9 h Ouverture de l'assemblée générale annuelle
 - Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 22 février 2023
 - Bilan des activités de l'APFFQ et vidéos rétrospectives
 - Orientations 2024
- 9 h 40 Finances de l'APFFQ
 - Lecture et ratification des états financiers du 30 novembre 2023
 - Nomination d'un auditeur pour l'année 2023-2024
 - Présentation des prévisions budgétaires 2024

- 10 h Présentation du partenaire présentateur – Racine Petits Fruits
10 h 15 Point sur la main-d'œuvre et environnement d'affaires – Guy Pouliot
10 h 30 PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES
10 h 55 Allocution de Martin Caron, président général de l'UPA
11 h 25 Élections des administrateurs et de leurs substituts
- Nomination du président ou de la présidente
- 12 h DÎNER ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES
13 h Huis clos
14 h Bilan des activités de la Chambre de coordination et mot du président
14 h 25 Réglementation sur l'eau : quoi surveiller – Daniel Bernier, UPA
14 h 55 PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES
15 h 15 Présentation du partenaire exportateur – Taste of the North
15 h 30 Tour d'horizon de la saison des fraises et framboises – Sébastien Brossard
- Rapport tournée en magasin
 - Portrait de nos voisins ontariens
- 16 h 15 Mot du président sortant – Michel Sauriol
16 h 25 Allocution de Monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
16 h 55 Questions diverses
17 h 05 Mot de la fin de la nouvelle présidence et remerciements
17 h 15 COCKTAIL SUR PLACE

1.3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La directrice générale par intérim fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 février 2023.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Éric Chaumont et appuyée par M. Pierre Bourdages, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 février 2023.

1.4. BILAN DES ACTIVITÉS DE L'APFFQ ET VIDÉOS RÉTROSPECTIVES

La directrice générale par intérim ouvre son discours en mentionnant le profond sentiment de gratitude et d'admiration qui l'habite pour dresser le bilan de la saison 2023, une période qui selon elle, restera gravée dans la mémoire de tous en raison des nombreux défis auxquels les producteurs et l'Association ont été confrontés.

Madame Forcier présente deux vidéos rétrospectives : l'une résumant les campagnes promotionnelles et marketing, l'autre présentant les moments forts de la revue de presse.

Madame Forcier rappelle qu'à peine quelques jours après son entrée en poste, elle était déjà en communication avec l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) pour parler des dommages importants causés par les excès de pluie dans la région de Lanaudière et que rapidement, il a été question de dommages qui allaient se poursuivre l'année suivante puisque le système racinaire des plantations était probablement atteint.

S'en est suivi une longue ronde de représentations politiques, de comités de toutes sortes afin de tenter de mettre en place l'Initiative Agri-relance.

Madame Forcier dresse un portrait des autres dossiers chauds qui ont occupé la permanence et les élus de l'Association : travailleurs étrangers temporaires, projets de recherche, etc.

Elle salue aussi la force et la détermination de toute l'équipe de l'Association, sans qui tous les accomplissements qui ont été faits n'auraient pas été possibles.

1.5. ORIENTATIONS 2024

La directrice générale par intérim résume les orientations pour 2024 ainsi : compétitivité, représentations, valorisation, continuation des offensives promotionnelles, surtout dans un contexte de chasse aux rabais et de récession. Elle ajoute que les actions des campagnes marketing devront s'étaler en dehors de la haute-saison pour le volet de la production de fraises en serre et ferme verticale.

2. FINANCES DE L'APFFQ

2.1. LECTURE ET RATIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 30 NOVEMBRE 2023

Les états financiers sont présentés par Monsieur Mathieu Bolduc, trésorier adjoint à la Direction des finances de l'Union des producteurs agricoles.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Éric Chaumont et appuyée par M. Israël Faucher, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers présentés.

2.2. NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2023-2024

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Guy Pouliot et appuyée par M. Israël Faucher, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Beauregard et Breault pour l'examen des états financiers 2023-2024.

2.3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Monsieur Bolduc et Madame Forcier présentent les prévisions budgétaires 2023-2024.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Normand Olivier et appuyée par M. Martin Lebel, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires présentées.

3. PRÉSENTATION DU PARTENAIRE PRÉSENTATEUR – RACINE PETITS FRUITS

Monsieur Daniel Racine de l'entreprise Racine Petits Fruits s'adresse aux participants à titre de partenaire Présentateur de l'APFFQ.

4. POINT SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ET ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES – GUY POULIOT

Le premier vice-président, Monsieur Guy Pouliot, s'adresse à l'assemblée pour faire le point sur la main-d'œuvre et l'environnement d'affaires. Il évoque que l'environnement d'affaires est un enjeu important, car l'aide reçue par le MAPAQ n'est pas à la hauteur des autres demandes et exigences, plus précisément celles du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et celles du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Monsieur Pouliot mentionne entre autres l'augmentation des salaires des travailleurs étrangers temporaires ainsi que la grande quantité de produits étrangers qui entrent au pays sans avoir à respecter les mêmes normes que celles imposées pour les produits locaux. Ces éléments, ainsi que plusieurs autres, font en sorte qu'il est difficile pour les producteurs locaux de vendre leurs produits à des prix rentables et compétitifs.

En conclusion, il affirme que le ministre André Lamontagne, malgré son soutien et ses actions, ne peut arriver seul à améliorer l'environnement d'affaires, puisque les impacts subis par les producteurs ne relèvent pas seulement du MAPAQ. Selon M. Pouliot, pour assurer des changements à l'environnement d'affaires, l'ordre devra provenir du premier ministre du Québec.

La séance ajourne pour la pause et la directrice générale par intérim mentionne que la séance reprendra dans 20 minutes.

5. ALLOCUTION DE MARTIN CARON, PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UPA

Le président général de l'Union des producteurs agricoles, Monsieur Martin Caron, s'adresse à l'assemblée en effectuant un survol des actions effectuées par l'Union dans la dernière année ainsi que les priorités à venir de l'Union pour 2024. La situation climatique et économique pose de nombreux défis pour l'agriculture, exacerbés par des enjeux comme la gestion de l'eau et la lourdeur administrative. Lors du Congrès en décembre, les résolutions ont mis en avant la priorité de la question du territoire et des activités agricoles, ainsi que le suivi de la prochaine politique bioalimentaire et le développement de l'Union. Il y a cent ans, les producteurs se sont unis pour se soutenir et la prochaine année sera consacrée aux célébrations du 100^e de l'organisation syndicale. M. Caron rappelle que moins de 1 % du budget du Québec est investi en agriculture, soulevant des questions sur l'autonomie alimentaire. Les salaires des ouvriers spécialisés et le remboursement des éco frais sur le propane sont des préoccupations actuelles, tout comme l'application du programme Agri-Relance et l'exemption possible du secteur agricole par le MIFI. Les producteurs cherchent à travailler aux côtés du ministre pour réduire les charges administratives. Une lettre sera envoyée cette semaine au premier ministre Legault pour présenter leurs demandes.

Un participant interpelle le président de l'Union à l'effet que dans la production de fraises et framboises, la main-d'œuvre représente 52 % des coûts de production. 80 % de cette main-d'œuvre est constituée de travailleurs étrangers temporaires. L'augmentation du salaire minimum et la loi 19 encadrant le travail des enfants ont particulièrement impacté notre secteur. Il est crucial de reconnaître la valeur de l'embauche de travailleurs étrangers temporaires et de s'assurer que l'UPA est prête à défendre les intérêts des producteurs agricoles dans ce contexte.

6. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DE LEURS SUBSTITUTS

Madame Stéphanie Forcier fait un rappel des procédures d'élections.

Chaque région se réunit pour environ 15 minutes pour choisir ses administrateurs. Les noms des régions sont indiqués sur les murs. Il y a un total de 20 postes.

Un changement survient cette année en fonction du nombre de producteurs qui a diminué dans la région d'Outaouais-Laurentides, donc le nombre d'administrateurs diminue également.

Si la région ne peut pas procéder par collégialité pour choisir leurs élus et leurs substituts ou s'il y a plus de candidatures que de sièges disponibles, nous pouvons procéder par un vote secret avec des bulletins de vote avec l'aide du secrétaire attitré.

Lorsque les administrateurs sont choisis, ils doivent venir auprès de Marie-Hélène Ledoux pour donner les résultats des élections, les noms des administrateurs et des substituts. L'annonce du nouveau conseil d'administration sera effectuée par la suite.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Francis Blouin et appuyée par M. Jérémie Pitre, il est unanimement résolu de proposer Stéphanie Forcier comme présidente des élections et Marie-Hélène Ledoux comme secrétaire des élections.

RÉGION	ADMINISTRATEURS	SUBSTITUTS
Abitibi-Témiscamingue	Normand Olivier	Poste vacant
Bas-Saint-Laurent	Martin Lebel	Ronaldo Bouchard
Chaudière-Appalaches	Richard Méthot	Alain Simard
Chaudière-Appalaches	Vincent Méthot	Patrick Therrien
Centre-du-Québec	Krystel Lampron	Elliot Lecours Tessier Observateur : Jean-Quentin Duval
Estrie	Andrée-Anne Fisette	Poste vacant
Gaspésie/Les Îles	Pierre Bourdages	Jean-François Bourdages
Lanaudière	Josiane Cormier	Sophie Béglise Félix Mondor
Mauricie	Mario Buisson	Simon Parent
Outaouais-Laurentides	Louis Béglise Pier-Luc Deschamps Jérémie Pitre	Pierre-Yves Éthier Annie-Claude Béglise Michel Sauriol
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Guy Pouliot Christian Hébert Simon Plante	Israël Faucher / Philippe Vaillancourt Francis Blouin Gabriel Gosselin
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Nelson Paradis Poste vacant	Poste vacant Poste vacant
Montérégie	Marc-André Roussel David Côté Véronique Gadbois	Jonathan Rainville Serge Archambault Philippe Vernier (observateur) Jonathan Gadbois

Ajournement de l'AGA pour le dîner. La directrice générale conclut en demandant aux membres du CA de rester dans la salle pour nommer le CE afin de pouvoir l'annoncer en après-midi.

6.1. NOMINATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE

L'annonce de la nouvelle présidence sera faite en après-midi.

6.2. HUIS CLOS

Tenue d'un huis clos pour les membres en règle de l'APFFQ présents, c'est-à-dire les entreprises ou individus ayant acquitté leurs contributions 2023. Parmi les membres présents, ceux qui ont le droit de vote sont ceux possédant un carton de vote, donc les mandataires dûment reconnus de chaque producteur regroupé (coopératives, compagnies, sociétés), de chaque indivisaire et chaque producteur individuel.

7. BILAN DES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE COORDINATION ET MOT DU PRÉSIDENT

La directrice générale par intérim invite Monsieur Guy Pouliot, président de la Chambre de coordination, à faire un topo de l'année.

Monsieur Pouliot présente les actions menées par la Chambre de coordination dans la dernière année, dont le Festifraîches, les différents projets de recherche effectués dans le cadre du Plan d'agriculture durable et la coordination de la mise en marché. Par rapport à ce dernier point, des efforts ont été faits pour cibler les semaines stratégiques pour avoir un accord avec les promotions en circulaires, la promotion sur les médias et le volume de fraises récoltées.

La marque Les Fraîches du Québec continue de rayonner, et dans la dernière année, elle a été associée davantage à ses atouts sociaux et environnementaux. Elle a aussi servi à solidifier le regroupement des productrices et producteurs de chez nous.

ANNONCE DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

La directrice générale par intérim s'adresse à l'assemblée pour l'informer que la nouvelle présidente du conseil d'administration de l'APFFQ est Madame Josianne Cormier.

8. RÉGLEMENTATION SUR L'EAU : QUOI SURVEILLER – DANIEL BERNIER, UPA

Monsieur Daniel Bernier, conseiller recherches et politiques agricoles – environnement à l'Union des producteurs agricoles, s'adresse aux personnes présentes au sujet de la réglementation sur l'eau. M. Bernier rappelle que cette réglementation est nécessaire. Il présente un survol de l'encadrement législatif et des règlements relatifs aux prélèvements des eaux à des fins d'irrigation en agriculture, la Loi sur l'eau (loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés), ainsi que les différentes démarches de l'UPA qui sont en cours.

Pour conclure, M. Bernier indique qu'il souhaite faire reconnaître l'usage de l'eau en agriculture au même niveau que pour la consommation humaine.

La séance ajourne pour la pause et la directrice générale par intérim mentionne que la séance reprendra dans 20 minutes.

9. PRÉSENTATION DU PARTENAIRE EXPORTATEUR – TASTE OF THE NORTH

Monsieur Éric Fréchette de Taste of the North s'adresse aux participants à titre de partenaire exportateur de Taste of the North.

10. TOUR D'HORIZON DE LA SAISON DES FRAISES ET FRAMBOISES – SÉBASTIEN BROSSARD

Monsieur Michel Sauriol invite Monsieur Sébastien Brossard, agroéconomiste, à faire sa présentation qui a pour but d’informer et de guider les producteurs.

10.1. RAPPORT DE TOURNÉE EN MAGASIN

M. Brossard présente un rapport à la suite de visites dans 250 magasins sélectionnés lors d’une tournée qui s’est déroulée entre le 23 juin 2022 et le 6 novembre 2022. Il rapporte, entre autres, que Les Fraîches du Québec ont été recensées dans 217 magasins au total. Sa principale observation : l’évolution du positionnement ne suit pas nécessairement l’évolution de l’offre.

10.2. PORTRAIT DE NOS VOISINS ONTARIENS

M. Brossard présente un survol de la promotion faite auprès des détaillants du secteur de production des fruits et légumes en Ontario. Il suggère que ce même concept soit adopté au Québec, soit de mettre en compétition les détaillants en organisant des concours pour la meilleure présentation de produits. Ce concept pourrait améliorer le merchandising et le positionnement des fraises du Québec en magasins, encourager la promotion innovante et motiver les gérants et employés des détaillants à mettre de l’avant les produits locaux.

11. MOT DU PRÉSIDENT SORTANT – MICHEL SAURIOL

Le président sortant, M. Michel Sauriol, mentionne que l’année qui vient de s’écouler a été l’une des plus compliquées de notre histoire. Nous avons traversé des périodes de gel sévère qui nous ont obligés à passer des nuits entières à protéger nos champs. Ensuite, nous avons fait face à une sécheresse majeure, suivie par des pluies intenses qui ont causé des dommages considérables à nos productions. Ces conditions extrêmes risquent d’avoir un impact significatif sur nos récoltes de 2024. De plus, malgré les pics de récoltes, les prix ont chuté en dessous du coût de production, mettant davantage de pression sur nos exploitations.

Durant cette période difficile, nous avons multiplié les rencontres avec différents intervenants pour discuter des programmes d’assurances récoltes. Nous explorons également la possibilité d’un programme pour les excès de pluies.

Les représentants du ministère de l’Agriculture nous ont rappelé qu’il ne sert à rien de dénigrer les produits américains. Au contraire, nous devons mettre en avant notre marque « Les Fraîches du Québec » pour valoriser nos produits locaux.

M. Sauriol profite également de l’occasion pour féliciter les membres du conseil d’administration auprès desquels il mentionne avoir beaucoup appris. Il conclut en félicitant la directrice générale par intérim d’avoir relevé le défi malgré une année difficile, et souligne le travail exceptionnel de la permanence.

12. ALLOCUTION DE MONSIEUR ANDRÉ LAMONTAGNE, MINISTRE DE L’AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L’ALIMENTATION DU QUÉBEC

Le ministre André Lamontagne souligne qu’après 5 ans en poste, il reste pleinement engagé et motivé, de même que toute son équipe. Il a reconnu que l’année 2023 a été particulièrement difficile pour les producteurs agricoles, mais a salué le bon travail de leurs représentants. Le ministre a exprimé son souhait de maintenir le comité horticole, mis sur pied au mois d’août. Parmi les initiatives ministérielles pour soutenir le secteur agricole, figure le fonds d’urgence dont 1093 entreprises ont été autorisées, à ce

jour, à bénéficier d'un prêt pour des besoins de liquidité. Le ministre incite les membres de l'Assemblée à solliciter la Financière agricole du Québec pour obtenir des fonds nécessaires. Une demande a été faite au gouvernement fédéral pour l'Initiative Agri-Relance avec l'espoir de recevoir prochainement des nouvelles satisfaisantes.

Le ministre mentionne l'importance de l'accélération de la transition liée aux changements climatiques et l'importance de pérenniser les entreprises agricoles. M. Lamontagne s'engage à ce que son ministère soit en soutien des entreprises agricoles dans cette démarche. Le ministre enchaîne en mentionnant que plusieurs dossiers sont en cours, dont celui de la rareté de la main-d'œuvre et des travailleurs étrangers temporaires. Il mentionne également l'importance du réflexe agricole au sein des divers ministères pour faire comprendre la complexité et les particularités de la profession agricole à ceux qui prennent des décisions et réglementent le secteur. Une importante démarche d'allègement réglementaire et administratif est en cours pour simplifier le travail des agriculteurs, l'APFFQ est mise à contribution pour émettre des commentaires afin de bonifier la démarche.

L'allocution s'est terminée par des remerciements du ministre pour le travail acharné et la passion des producteurs agricoles, ainsi que son engagement à continuer de les soutenir.

Deux questions sont adressées par des membres de l'assistance, la première portant sur l'incompréhension quant à l'indexation du salaire minimum pour les TET par le MIFI. Le ministère a augmenté le salaire minimum en fonction de l'IPC alors que la déduction associée au logement n'a jamais été indexée depuis de nombreuses années. À la suite du passage du ministre à l'AGA l'an dernier, l'APFFQ a fait l'exercice de le quantifier et le montant associé à ce service équivaut à 3,50 \$/h. La productrice demande si le gouvernement en place peut reconnaître la valeur pécuniaire associée au service d'accompagnement et d'encadrement technique. Le ministre répond qu'il est mobilisé pour que cette légitimité soit reconnue.

Ensuite, le vice-président de l'APFFQ prend la parole en remettant tout d'abord la résolution adoptée par l'Assemblée lors du huis clos, soit la demande de rétractation du salaire indexé pour les TET. Monsieur Guy Pouliot fait aussi état d'autres aspects à améliorer, comme le programme Agri-Québec Plus et l'impact du plafond de 50 000 \$. Il parle également du programme IMPV, conçu pour améliorer la productivité qui n'est pas adapté pour le secteur des fraises et des framboises. Le vice-président critique aussi la manière d'imposer des normes strictes aux agriculteurs locaux sans les appliquer aux produits étrangers, ce qui crée un désavantage. Il exprime le souhait qu'une directive claire vienne du premier ministre pour que l'aide au monde agricole et l'autonomie alimentaire deviennent des priorités réelles.

Le ministre explique que tous les points abordés sont des réalités et qu'une chose est certaine : le consommateur est celui qui décide combien il est prêt à payer et que le gouvernement n'a pas de contrôle là-dessus. Sur la question de la réciprocité des normes, il y a une bonne partie qui appartient au fédéral, ce n'est pas le provincial qui a le contrôle là-dessus. Le ministre ajoute qu'en ce moment et dans la prochaine année, son équipe cherchera à documenter et donner ça au gouvernement fédéral.

13. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

14. MOT DE LA FIN DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

Josiane Cormier s'adresse à l'Assemblée à titre de nouvelle présidente. Située à l'Assomption dans la région de Lanaudière, Mme Cormier est la 8^e génération établie et croit fermement que le secteur des fraises et framboises a un rôle d'éducation citoyenne important à jouer étant une des productions les plus accessibles au public. Elle remercie les administrateurs de leur confiance et se dit prête à représenter les productrices et producteurs.

15. FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La directrice générale par intérim prononce le mot de la fin et met fin à l'assemblée. Elle remercie tous les participants pour leur présence aujourd'hui.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Normand Olivier et appuyée par M. Éric Chaumont, il est résolu de lever l'assemblée générale annuelle à 17 h 50.

Rédigé par Marie-Eve Brown, Stéphanie Forcier et Jasmine Sauvé.

ANNEXE – LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES (par ordre alphabétique)

- 137 participants
- 80 producteurs

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Serge	Archambault	Ferme Serso	Producteur
Jacob	Auclair	Paradis des Fraises	Producteur
Simon	Beauchamp	Cascades	Commanditaire
Harold	Beaupré	Ferme Jarold inc.	Producteur
Myriam	Bélanger	Ferme Briho-Bel	Productrice
Annie-Claude	Bélisle	A. Bélisle & Fils inc.	Productrice
Louis	Bélisle	A. Bélisle & Fils inc.	Producteur
Louis-Philippe	Bélisle	A. Bélisle & Fils inc.	Producteur
Réjean	Bélisle	2759-8044 Québec inc.	Producteur
Sophie	Bélisle	Fraises Gaétan Roy	Productrice
Nathalie	Bernier	Fraisière Lebel inc.	Productrice
Martin	Bilodeau	Fraisière Bellevue	Producteur
Véronique	Binet	Fraisière Bellevue	Productrice
Valérie	Bisson	Potager Therrien inc.	Productrice
Alison	Blouin	Polyculture Plante 1987 inc.	Productrice
Francis	Blouin	Ferme François Blouin inc.	Producteur
Julie-Ann	Blouin	Ferme François Blouin Inc	Productrice
Fernando	Borja	FERME	Intervenant
Joey	Boudreault	Onésime Pouliot AGRIPANT	Producteur
Pierre	Bourdages	Ferme Bourdages Tradition	Producteur
Jérémie	Brisson	Ferme Briho-Bel	Producteur
Sébastien	Brossard	Agroéconomiste	Intervenant
Marie-Ève	Brown	UPA	Consultante
Mario	Buisson	Fraisière Buisson	Producteur
Jiovanna	Camacho Vidal	Bolipack	Commanditaire
Martin	Caron	UPA	Intervenant
André	Carrier	Consultant	Consultant
Sophie	Caussignac	Ferme SERSO	Productrice
Éric	Chaumont	Éric et Mario Chaumont	Producteur
Matthew	Coderre	Sacs Industriels inc.	Commanditaire
Mathias	Conroy	La Financière Agricole	Intervenant
Josiane	Cormier	Ferme Cormier	Productrice
David	Côté	Le Maraîcher André Côté	Producteur
Sylvie	Côté	Ferme Nordvie	Productrice
Félix-Antoine	Couture	Fraisière Marivil inc.	Producteur
Chantal	Couture	Fraisière Couture	Productrice
Samuel	Dagenais	Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC)	Intervenant

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Chantal	Demers	Au Pays des Petits Fruits	Productrice
Réjean	Demers	Les Productions Horticoles Demers	Producteur
Olivier	Demers	Zone Agtech	Intervenant
Carolyn	Dion	Ferme Jarold inc.	Productrice
Ludwig	Dolce	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	Intervenant
Sebastien	Dugré	Pépinière A. Massé	Producteur
Nicolas	Dupuis	Fraisière Faucher inc.	Producteur
Jean-Quentin	Duval	Jardin des Buttes SENC	Producteur
Pierre-Yves	Ethier	Au Pays des Petits Fruits	Producteur
Marielle	Farley	Potager Mont-Rouge	Productrice
Antoine	Faucher	Fraisière Faucher inc.	Producteur
Francis	Faucher	Fraisière Faucher inc.	Producteur
Israël	Faucher	Fraisière Faucher inc.	Producteur
Marc	Filiatreault	Production Lareault	Commanditaire
Vincent	Filion	Loblaws inc.	Intervenant
Annabelle	Firlej	IRDA	Intervenante
Andrée-Anne	Fisette	Ferme St-Élie	Productrice
Steeves	Fons	Gaspar	Commanditaire
Stéphanie	Forcier	APFFQ	Permanence
Dominique	Forget	Desjardins	Intervenant
Amélie	Fortier	APFFQ	Permanence
Éric	Fréchette	Taste of the North	Commanditaire
Jonathan	Gadbois	Ferme Gadbois Inc	Producteur
Véronique	Gadbois	Ferme Gadbois Inc	Productrice
Laura	Genest	Ferme Genest	Productrice
Josianne	Girard	Ferme Maurice et Philippe Vaillancourt	Productrice
Sara	Girard	Taste of the North	Commanditaire
André	Gosselin	Les Fraises de l'île d'Orléans inc.	Producteur
Gabriel	Gosselin	Ferme François Gosselin	Producteur
Gabriel	Gosselin	Ferme Louis Gosselin	Producteur
Francis	Goulet	FADQ	Intervenant
Mathieu	Guérin	Pépinière A. Massé	Producteur
Izmir	Hernandez	Réseau d'expertise en innovation agricole	Intervenante
Marc-André	Isabelle	La Belle de Coteau-du-Lac	Producteur
Suzanne	Kerr	Teris	Commanditaire
Frédéric	Laforge	Production Lareault	Commanditaire
Frédérique	Lampron	La Ricardière	Productrice
Krystel	Lampron	Ferme le Pré Gourmand	Productrice
Michel	Lauzon	Ferme Pommix	Producteur
Jérémi	Laviolette	Courchesne Larose	Intervenant
Martin	Lebel	Fraisière Lebel inc.	Producteur

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Simon	Leblanc	Ferme JL Leblanc inc.	Producteur
Eliot	Lecours-Tessier	La Ricardière inc.	Producteur
Marie-Hélène	Ledoux	APFFQ	Permanence
Catherine	Lefebvre	APMQ	Intervenante
Dany	Leroux	Production Lareault	Commanditaire
Caroline	Letendre	Hortau	Commanditaire
Daphné	Mailhot	Fraise d'hiver	Productrice
Michel	Malo	Fraisière Couture	Producteur
Marianne	Mercier	Fraisière Marivil inc.	Productrice
Vincent	Méthot	François et Lise Méthot inc.	Producteur
Richard	Méthot	La ferme à Frédérique	Producteur
Janie	Millette	Plant Products	Commanditaire
Jonathan	Miranda-Chang	La Financière agricole du Québec	Intervenant
Félix	Mondor	Bleuetière point du jour	Producteur
Caroline	Morneau	La Terre de chez nous	Intervenant
Sylvain	Morneau	Sacs Industriels inc.	Commanditaire
Tien Vo	Nguyen	Cascades	Commanditaire
Normand	Olivier	Ferme Nordvie	Producteur
Olivier	Parent	Ferme François Gosselin	Producteur
Simon	Parent	Novafruit	Producteur
Stéphanie	Patenaude	MAPAQ	Intervenant
Guillaume	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Janie	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Jean-Simon	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Mathieu	Pepin	Les Paniers P&P inc.	Commanditaire
Annie	Perrier	Racine Petits Fruits	Commanditaire
Jérémie	Pitre	Entreprise Pitre	Producteur
Jonathan	Pitre	Entreprise Pitre	Producteur
Jean-Julien	Plante	Ferme Jean-Pierre Plante	Producteur
Jérôme	Plante	Ferme Léonce Plante	Producteur
Simon	Plante	Polyculture Plante 1987 inc.	Producteur
Yourianne	Plante	Terre à table	Intervenante
Daniel	Pouliot	Onésime Pouliot Petits Fruits	Producteur
Guy	Pouliot	Ferme Onésime Pouliot	Producteur
Sabrina	Pouliot	Onésime Pouliot RUBUS	Productrice
Christophe	Racine	Racine Petits Fruits	Commanditaire
Daniel	Racine	Racine Petits Fruits	Commanditaire
Sabrina	Racine	Racine Petits Fruits	Commanditaire
Jonathan	Rainville	Le Terroir de Dunham	Producteur
Jonathan	Ricard	Bolipack	Commanditaire
Christian	Riopel	Sobeys	Intervenant
Marie-Claude	Rioux	MAPAQ	Intervenante

Prénom	Nom	Entreprise	Profil
Marjorie	Robinson	Plant Products / Biobest	Commanditaire
Marc-André	Roussel	Fraisière RouGI et Fils inc.	Producteur
Gabrielle	Roy	Fraises Gaétan Roy	Productrice
Howard	Rubin	Sacs Industriels inc.	Commanditaire
Michel	Sauriol	APFFQ	Permanence
Jasmine	Sauvé	APFFQ	Permanence
Christine	Séguin	Cascades	Commanditaire
Alain	Simard	Ferme Genest	Producteur
Réjean	Ste-Marie	Dubois Agrinovation	Commanditaire
Martin	St-Laurent	Taste of the North	Commanditaire
Stéphanie	Tellier	MAPAQ	Intervenante
Patrick	Therrien	Potager Therrien inc.	Producteur
Anne-Marie	Trudeau	Production Lareault	Commanditaire
Claude	Vaillancourt	Ferme R. Vaillancourt et Fils inc.	Producteur
Philippe	Vaillancourt	Ferme Maurice et Philippe Vaillancourt inc.	Producteur
Rosaire	Vaillancourt	Ferme R. Vaillancourt et Fils inc.	Producteur
Philippe	Vernier	Ferme Benoit Vernier inc.	Producteur



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

ET ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

Résultats et évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5
Renseignements complémentaires	10

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec qui comprennent le bilan au 30 novembre 2024, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA inc.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA auditeur

Par Pierre Breault, CPA auditeur

Mirabel, le 28 janvier 2025



**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)		
Contributions annuelles variables des producteurs	271 545	264 996
Contributions annuelles fixes des producteurs	161 788	136 486
Contributions du secteur	242 817	352 146
Commandites	175 531	205 732
Promotion	28 130	23 302
Autres	103 263	104 478
	<u>983 074</u>	<u>1 087 140</u>
CHARGES (Annexe A)		
Salaires - professionnels et secrétariat	239 695	265 046
Services professionnels	83 455	84 389
Recherches (note 3)	270 228	349 301
Déplacements des professionnels	5 911	9 995
Per diem et déplacements des administrateurs	19 323	12 457
Frais de comptabilité	14 307	16 799
Location de salles et forfait	22 229	32 107
Loyer	13 501	13 697
Papeterie et frais de bureau	7 528	6 761
Frais d'informatique	12 953	10 492
Télécommunications	2 283	1 961
Assurances, taxes et permis	1 296	1 438
Cotisations et réseautage	10 829	11 106
Publicité et promotion	71 668	76 033
Mauvaises créances (recouvrées)	(4 781)	7 782
Frais bancaires et intérêts	8 323	7 812
Amortissement - immobilisations corporelles	1 142	1 522
Amortissement - actifs incorporels	8 000	38 468
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(21 084)
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	162 879	176 617
	<u>944 109</u>	<u>1 102 699</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	38 965	(15 559)
ACTIF NET AU DÉBUT	272 478	288 037
ACTIF NET À LA FIN	311 443	272 478

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
BILAN
30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	291 751	322 856
Débiteurs (note 4)	369 262	304 515
Stocks	18 678	25 773
Frais imputables au prochain exercice	<u>4 715</u>	<u>4 395</u>
	684 406	657 539
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 112	2 254
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>24 000</u>	<u>32 000</u>
	<u><u>709 518</u></u>	<u><u>691 793</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	203 948	212 247
Apports reportés (note 8)		<u>14 037</u>
	<u>203 948</u>	226 284
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	5 563	5 835
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS (note 9)	19 980	26 640
PRODUITS REPORTÉS	<u>168 584</u>	<u>160 556</u>
	398 075	419 315
ACTIF NET	<u>311 443</u>	<u>272 478</u>
	<u><u>709 518</u></u>	<u><u>691 793</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	38 965	(15 559)
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 142	1 522
Amortissement - actifs incorporels	8 000	38 468
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(21 083)
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	<u>(272)</u>	<u>(6 172)</u>
	<u>41 175</u>	<u>(2 824)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(64 747)	996
Stocks	7 095	(8 202)
Frais imputables au prochain exercice	(320)	185
Créditeurs	(8 299)	46 360
Apports reportés		(197 300)
Produits reportés	<u>(6 009)</u>	<u>7 646</u>
	<u>(72 280)</u>	<u>(150 315)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(31 105)</u>	<u>(153 139)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles		(1 626)
Achat d'actifs incorporels		<u>(17 730)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<u>(19 356)</u>
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme		<u>(40 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(40 000)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(31 105)	(212 495)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>322 856</u>	<u>535 351</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>291 751</u>	<u>322 856</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2024

(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- VENTILATION DES CHARGES DE RECHERCHE

	Salaires et charges sociales	Services profession- nels	Total 2024	Total 2023
	\$	\$	\$	\$
Recherches diverses	357	11 538	11 895	7 706
Réseau - Essais de variétés		30 563	30 563	14 000
Recherche PAD		227 770	227 770	327 595
	<u>357</u>	<u>269 871</u>	<u>270 228</u>	<u>349 301</u>

4- DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	227 235	246 330
Contributions annuelles fixes des producteurs	12 706	14 866
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	42 157	36 967
Subvention du gouvernement provincial	99 733	
Autres	5 278	33 530
	<u>387 109</u>	<u>331 693</u>
Provision pour créances douteuses	17 847	27 178
	<u>369 262</u>	<u>304 515</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2024</u>	<u>Valeur comptable 2023</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>11 127</u>	<u>10 015</u>	<u>1 112</u>	<u>2 254</u>

6- ACTIFS INCORPORELS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Logiciel de gestion	<u>24 000</u>	<u>32 000</u>

7- CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	132 229	144 255
Administrateurs	524	1 273
L'UPA	65 340	62 052
Taxes à la consommation	<u>5 855</u>	<u>4 667</u>
	<u>203 948</u>	<u>212 247</u>

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitué de subventions destinées à couvrir les charges pour des projets. Les variations sont :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	14 037	237 136
Montants constatés à titre de produits	(14 037)	(237 136)
Montants reçus pour l'exercice suivant	<u> </u>	<u>14 037</u>
Solde à la fin	<u> </u>	<u>14 037</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion. Les variations sont :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	26 640	21 924
Apports reçus		25 800
Amortissements des apports reportés	<u>(6 660)</u>	<u>(21 084)</u>
Solde à la fin	<u>19 980</u>	<u>26 640</u>

10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 162 879 \$ (176 617 \$ en 2023) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- OPÉRATIONS AVEC ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	346 600	360 332

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

12- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 43 250 \$ annuellement.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

ANNEXE A - RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Activités généralistes	Comité d'administra- tion et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des con- tributions	Promotion	Réseau- États variétés	Recherches diverses	Journées professionnelles	Logiciels de gestion	Recherche PAD	Agence de développe- ment	Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	2024	2023	Budget 2024	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
PRODUITS																
Contributions annuelles, variables des producteurs	44 546					30 563	11 895	2 068			21 662	162 879	271 545	264 996	275 596	
Contributions annuelles, fixes des producteurs	130 752	12 299	13 361	3 308						242 817			161 788	136 486	141 945	
Contribution du secteur					100 631								242 817	352 146	336 600	
Commandes	74 900												175 531	205 732	223 000	
Promotion	535				27 595								28 130	23 302	30 000	
Aides	41 826		4 319					6 052	51 066				103 263	104 478	99 500	
	292 559	12 299	17 680	3 308	128 226	30 563	11 895	8 120	51 066	242 817	21 662	162 879	983 074	1 087 140	1 106 641	
CHARGES																
Salaires - professionnels et secrétaire	209 551			517	7 965						21 662		239 695	265 046	249 648	
Services professionnels	32 746		2 987	2 012	699	30 563	11 895	369	44 642	227 770			83 455	84 389	72 600	
Recherche					247								270 218	349 301	303 800	
Déplacement des professionnels	5 376		288					488					5 911	9 995	3 500	
Per diem et déplacement des administrateurs	9 700	8 072	1 063										19 323	12 457	12 500	
Frais de comptabilité	14 307												14 307	16 799	16 500	
Location de salles et fret/fit	510	2 928	11 498		76			7 217					22 229	32 107	33 712	
Loyer	13 501												13 501	13 697	14 000	
Papeterie et frais de bureau	3 893		1 844	779	1 012			46					7 528	6 761	6 500	
Frais d'abonnement	11 084	1 299			524								12 953	10 492	11 000	
Télécommunications	2 283												2 283	1 961	2 000	
Assurances, taxes et permis	1 296												1 296	1 438	1 500	
Cotisation et réseautage	10 829												10 829	11 106	12 000	
Publicité et promotion					71 668								71 668	76 033	260 000	
Manuscris créanciers (recourus)	(4 781)												(4 781)	7 782	2 500	
Frais bancaires et intérêts	295								8 028				8 323	7 812	8 203	
Amortissement - immobilisations corporelles	1 142								8 000				1 142	1 522		
Amortissement - actif incorporel									(6 660)				8 000	38 468	37 500	
incorporel													(6 660)	(21 084)		
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annex B													162 879	176 617		
	311 732	12 299	17 680	3 308	82 191	30 563	11 895	8 120	54 010	227 770	21 662	162 879	944 109	1 102 699	1 047 463	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(19 173)				46 035				(2 944)	15 047			38 965	(15 559)	59 178	

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2024
(Non audité)**

	2024		2023	
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$	\$
Promotion				
Salaires - professionnels et secrétariat	22 757	7 965	14 792	6 763
Services professionnels	1 998	699	1 299	11 112
Déplacements des professionnels	705	247	458	185
Per diem et déplacements des administrateurs				1 036
Location de salles et forfait	218	76	142	4 874
Papeterie et frais de bureau	2 892	1 012	1 880	2 333
Frais d'informatique	1 497	524	973	2 638
Publicité et promotion	<u>204 765</u>	<u>71 668</u>	<u>133 097</u>	<u>137 402</u>
	234 832	82 191	152 641	166 343
Activités générales			<u>10 238</u>	<u>10 274</u>
			<u>162 879</u>	<u>176 617</u>



Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

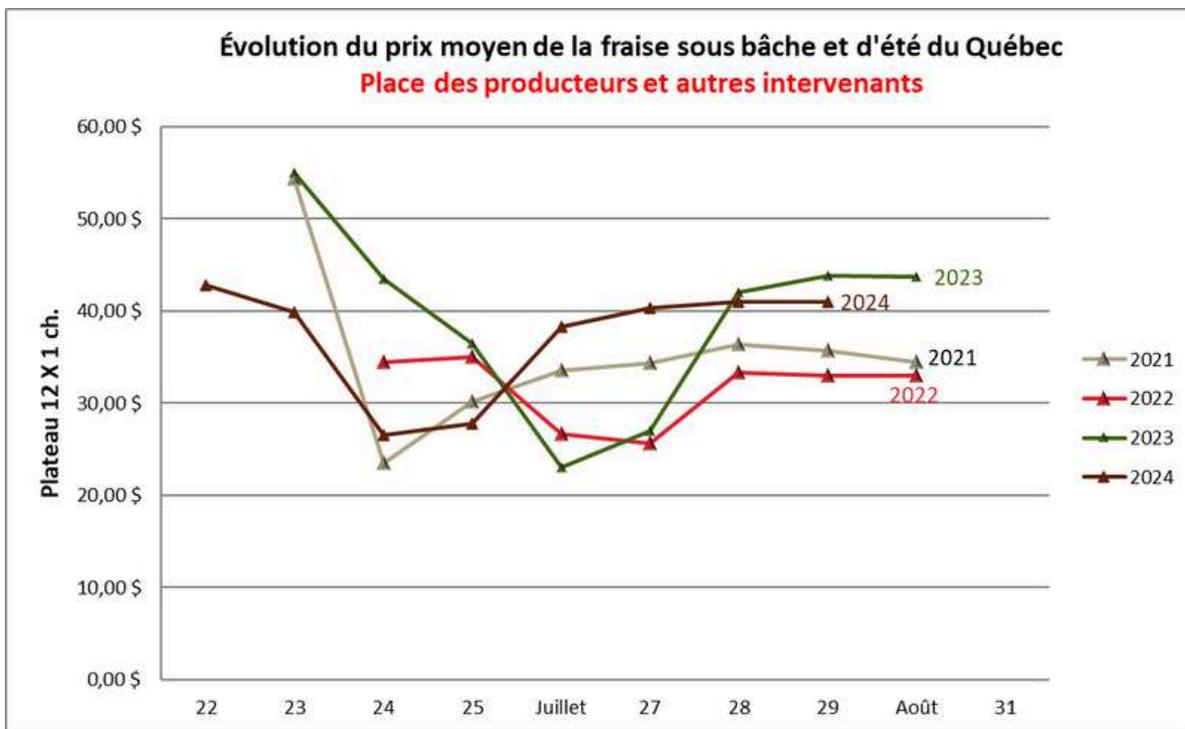
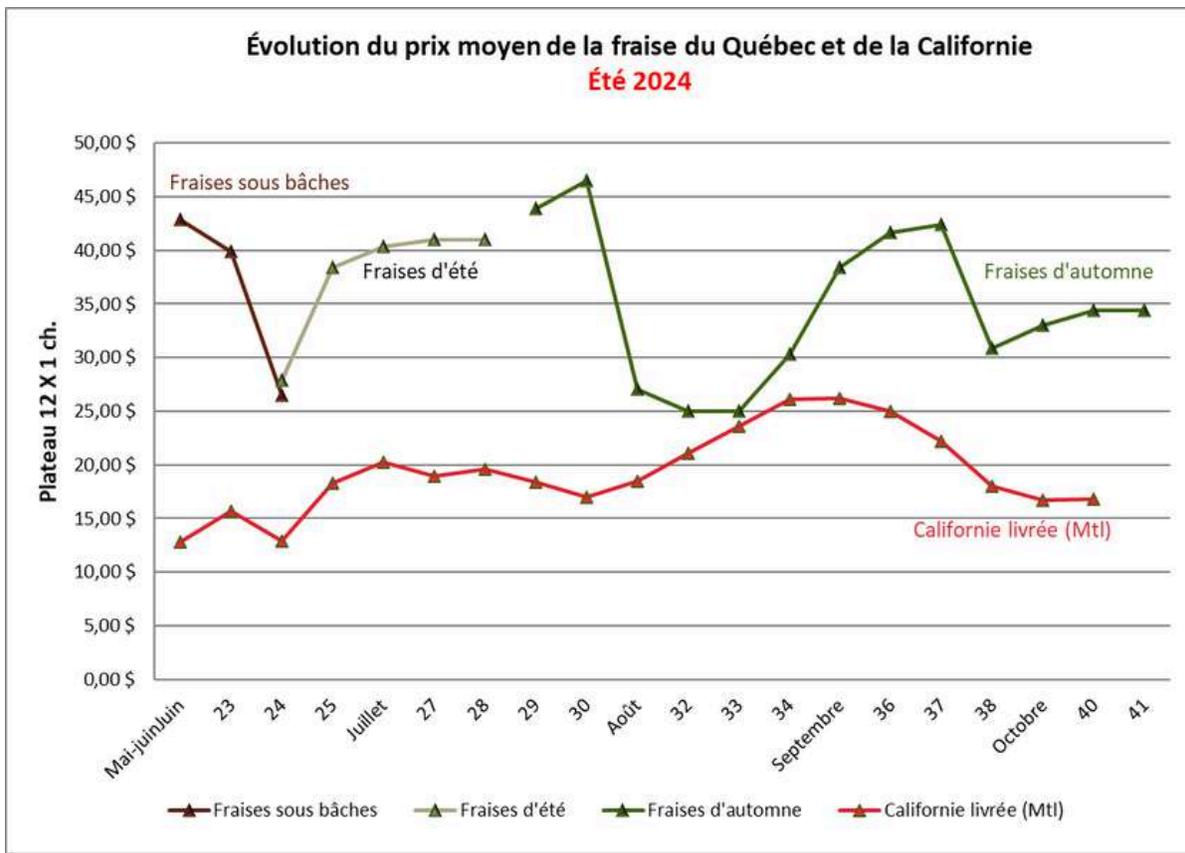
PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ

- | | |
|----------|---|
| Annexe 1 | Bilan des prix de saison des fraises et framboises
(extrait du rapport Info-Marchés) |
| Annexe 2 | Prix autocueillette fraises |
| Annexe 3 | Prix autocueillette framboises |
| Annexe 4 | Prix kiosque fraises |
| Annexe 5 | Prix kiosque framboises |

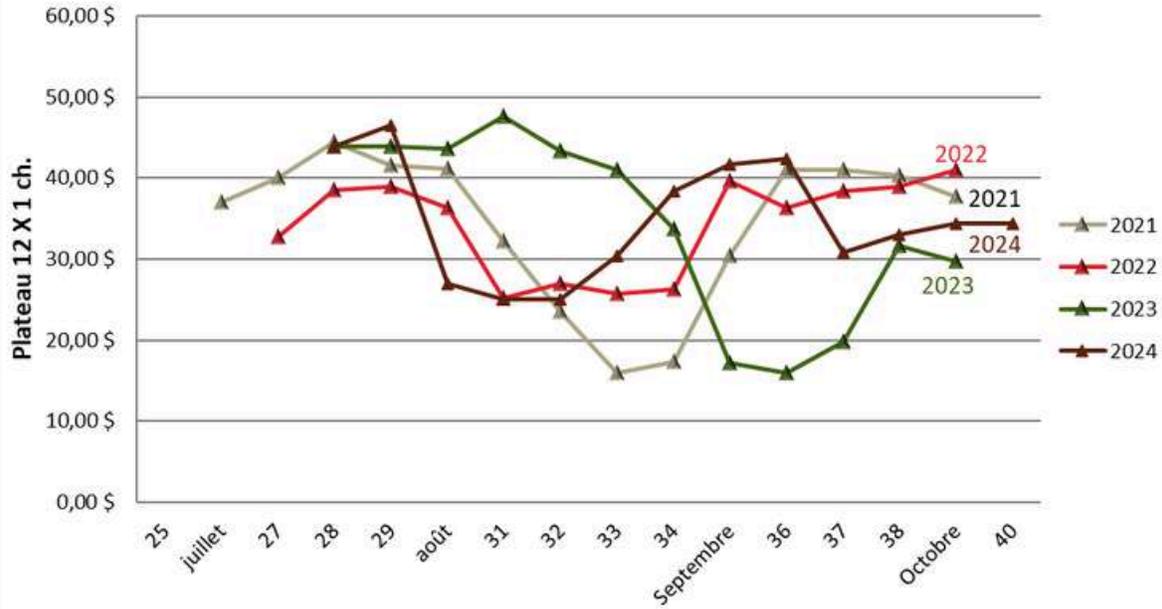
RECHERCHE

- | | |
|----------|---|
| Annexe 6 | Résultats - essais de variétés cultivars (CIEL) |
|----------|---|

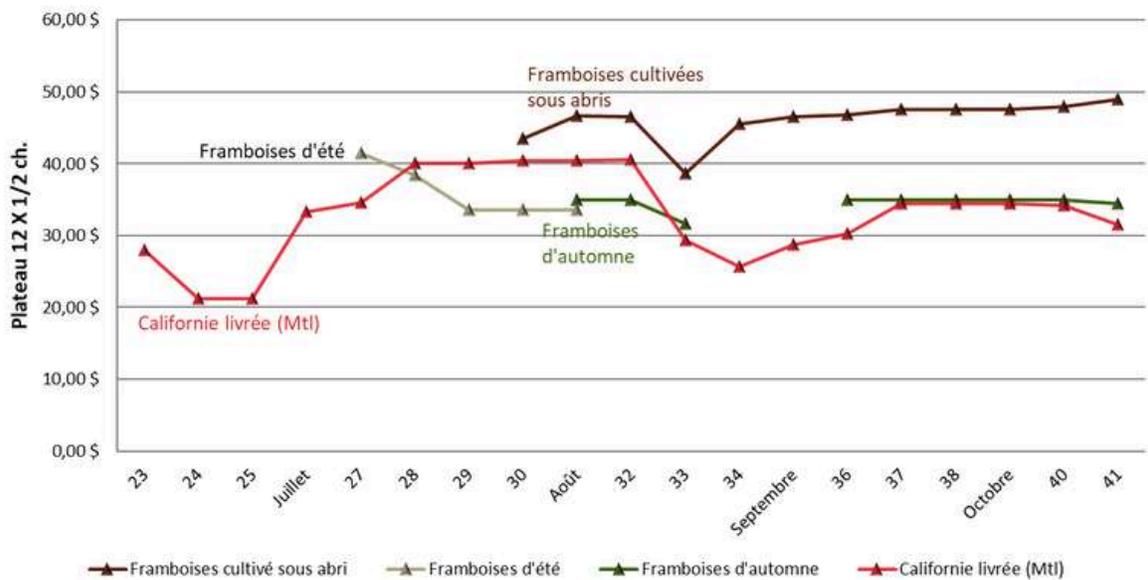
ANNEXE 1 - BILAN DES PRIX EN SAISON DES FRAISES ET FRAMBOISES (EXTRAIT DU RAPPORT INFO-MARCHÉS)

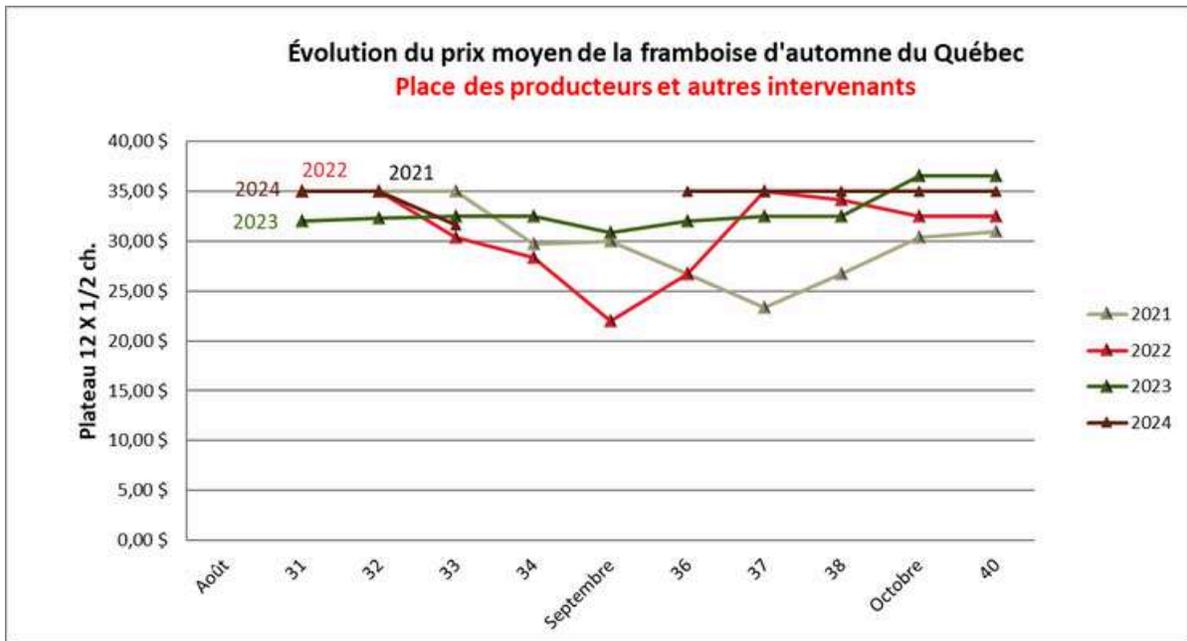
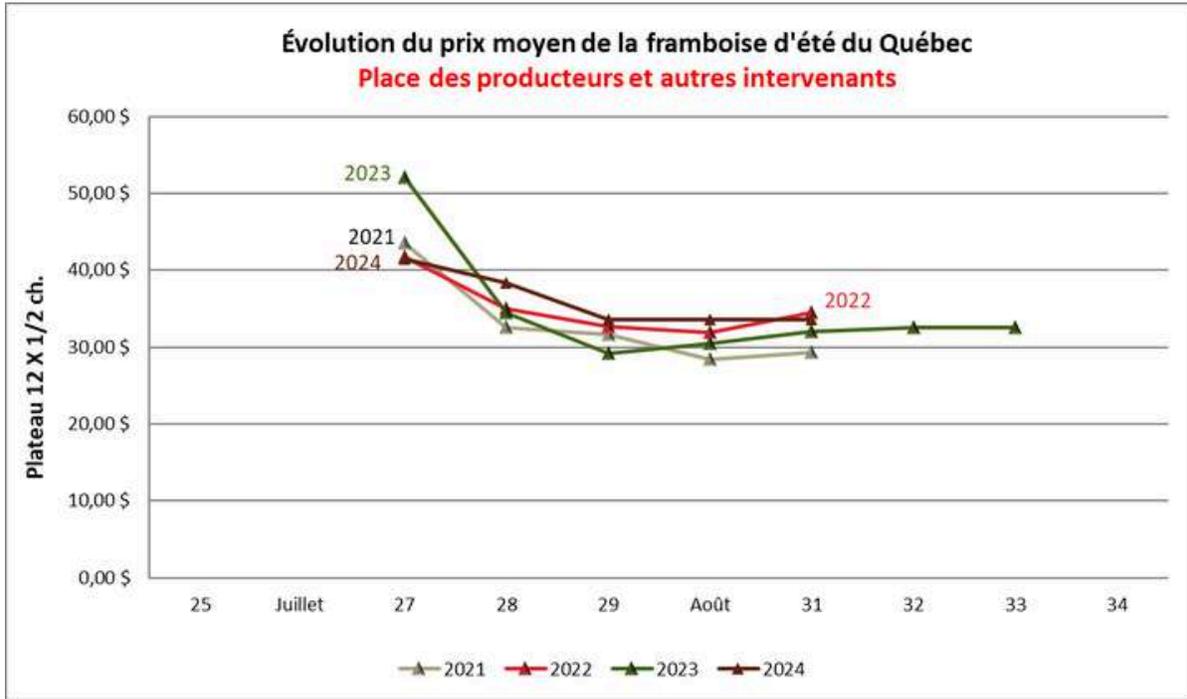


Évolution du prix moyen de la fraise d'automne du Québec Place des producteurs et autres intervenants



Évolution du prix moyen de la framboise du Québec et de la Californie Été 2024





ANNEXE 2 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAISES

Compilation des prix à l'autocueillette pour la fraise - Saison 2024

Prix autocueillette - fraise											
Dates	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	kg
03-juin	6,51 \$										
06-juin	6,51 \$										
08-juin	6,51 \$										
10-juin	6,51 \$										
13-juin	6,51 \$										
15-juin	6,51 \$										
17-juin	6,51 \$										
20-juin	6,51 \$	6,51 \$	6,51 \$								6,51 \$
22-juin	6,51 \$	6,51 \$	6,51 \$								6,51 \$
24-juin	6,51 \$	6,51 \$	6,51 \$								6,51 \$
27-juin	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$					7,25 \$
29-juin	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$					7,25 \$
01-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$					7,25 \$
04-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$			8,34 \$
06-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$			8,34 \$
08-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$			8,34 \$
11-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$	5,97 \$		8,04 \$
13-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$	5,97 \$		8,04 \$
15-juil	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$	5,97 \$		8,04 \$
18-juil	8,68 \$			7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,26 \$
20-juil	8,68 \$			7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$	6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,04 \$
22-juil	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,50 \$
25-juil	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,50 \$
27-juil	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,50 \$
29-juil	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,50 \$
01-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,50 \$
03-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,50 \$
05-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
08-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
10-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
12-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
15-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
17-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
19-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
22-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
24-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
26-août	8,68 \$						6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	8,92 \$
29-août							6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	
31-août							6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	
02-sept							6,51 \$	14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	
05-sept											
07-sept											
09-sept											
12-sept											
14-sept											
16-sept											
19-sept											
21-sept											
23-sept											
26-sept											
28-sept											

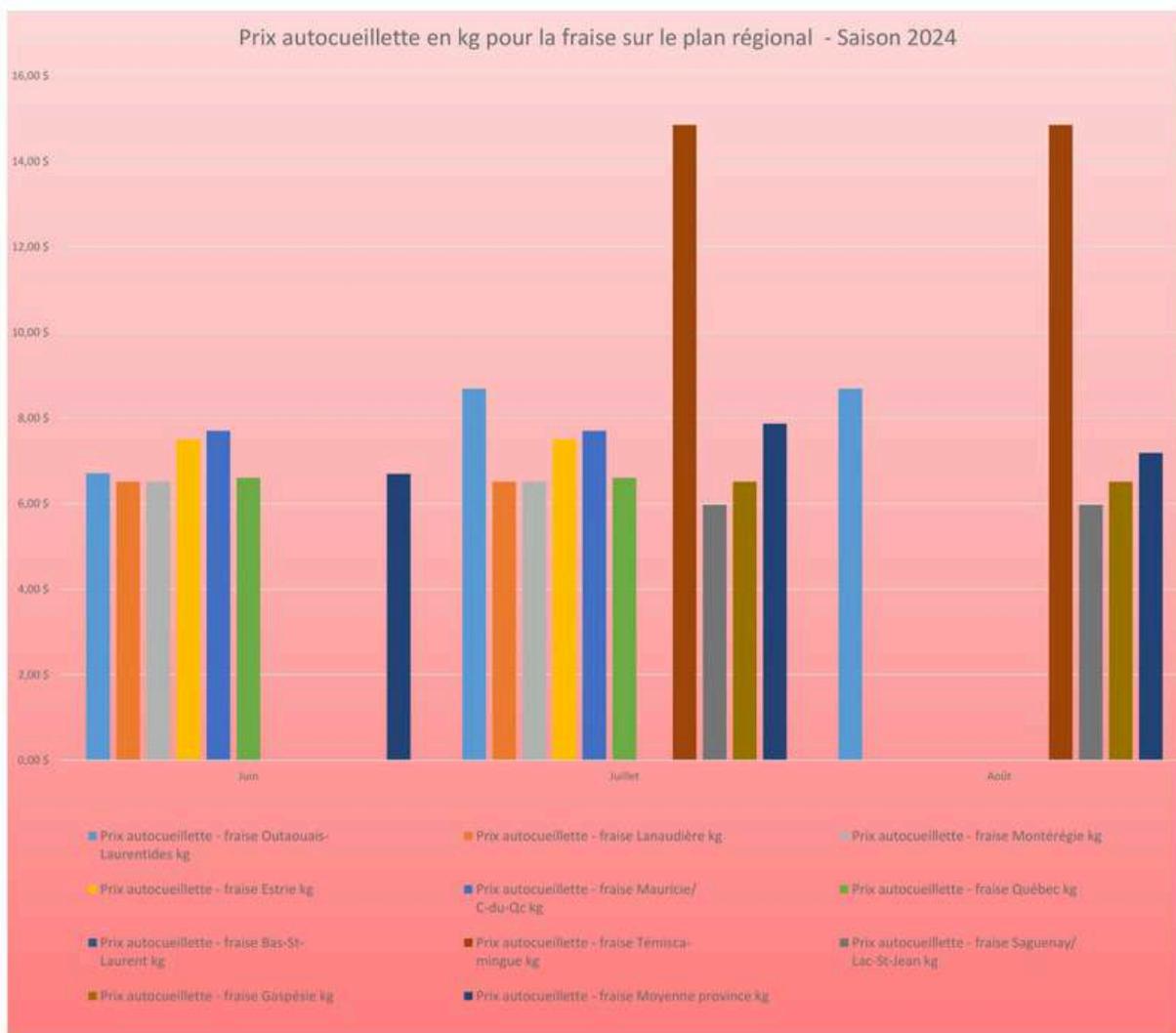
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2024

Note: le prix à l'autocueillette est basée selon la conversion des formats offerts en litres et les prix du Témiscamingue sont pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2024

Mois	Prix autocueillette - fraise										
	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montréal kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	6,71 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$					6,70 \$
Juillet	8,68 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,50 \$	7,70 \$	6,60 \$		14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	7,87 \$
Août	8,68 \$							14,85 \$	5,97 \$	6,51 \$	7,18 \$
											7,25 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.



Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					8,16 \$
Juillet	7,60 \$	5,58 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,02 \$
Août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
											8,72 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2022

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	7,76 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	6,60 \$					6,86 \$
Juillet	8,25 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	7,44 \$	6,51 \$		6,50 \$		6,94 \$
Août	8,18 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	7,49 \$	6,51 \$		6,50 \$	6,60 \$	6,90 \$
											6,90 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2021

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin		5,43 \$	5,43 \$	5,50 \$	5,43 \$	6,60 \$					5,68 \$
Juillet	7,60 \$	5,43 \$	5,43 \$	5,50 \$	5,43 \$	6,60 \$	5,97 \$	8,73 \$	6,10 \$	6,60 \$	6,34 \$
Août	7,60 \$					6,51 \$	6,38 \$	8,73 \$	6,10 \$	6,60 \$	6,99 \$
Septembre						6,51 \$					6,51 \$
											6,38 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2020

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin			4,56 \$	5,00 \$							4,78 \$
Juillet	7,60 \$	4,88 \$	5,29 \$	5,00 \$	4,70 \$	5,60 \$	5,43 \$	8,32 \$	5,90 \$	6,51 \$	5,92 \$
Août				5,00 \$	7,60 \$	7,60 \$			5,90 \$	6,51 \$	6,52 \$
Septembre					7,60 \$	7,60 \$			5,90 \$	6,51 \$	6,90 \$
											6,03 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2019

Prix autocueillette - fraises											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	4,34 \$		3,80 \$	4,75 \$							4,30 \$
Juillet	4,84 \$	4,70 \$	3,80 \$	4,75 \$	3,80 \$	5,43 \$		7,92 \$	5,80 \$	4,88 \$	5,10 \$
Août	5,43 \$		3,80 \$	5,02 \$		5,97 \$	6,05 \$		5,80 \$	4,88 \$	5,28 \$
Septembre	5,43 \$			5,50 \$			6,05 \$		5,80 \$	4,88 \$	5,53 \$
											5,05 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Note supplémentaire: Des saisons 2019 à 2023, on observe une évolution positive et continue du prix moyen.

ANNEXE 3 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAMBOISES

Compilation des prix à l'autocueillette pour la framboise - Saison 2024

Prix autocueillette converti en kg - framboise											
Dates	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
27-juin	12,21 \$			17,60 \$	9,90 \$						13,24 \$
29-juin	12,21 \$			17,60 \$	9,90 \$						13,24 \$
01-juil	12,21 \$			17,60 \$	9,90 \$						13,24 \$
04-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$						12,30 \$
06-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$						12,30 \$
08-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$						12,30 \$
11-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$						12,30 \$
13-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$						12,30 \$
15-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$						12,30 \$
18-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$					12,37 \$
20-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$					12,37 \$
22-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$					12,37 \$
25-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
27-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
29-juil	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
01-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
03-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
05-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
08-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
10-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
12-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
15-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
17-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
19-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
22-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
24-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
26-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
29-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
31-août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
02-sept	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
05-sept	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
07-sept	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
09-sept	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$

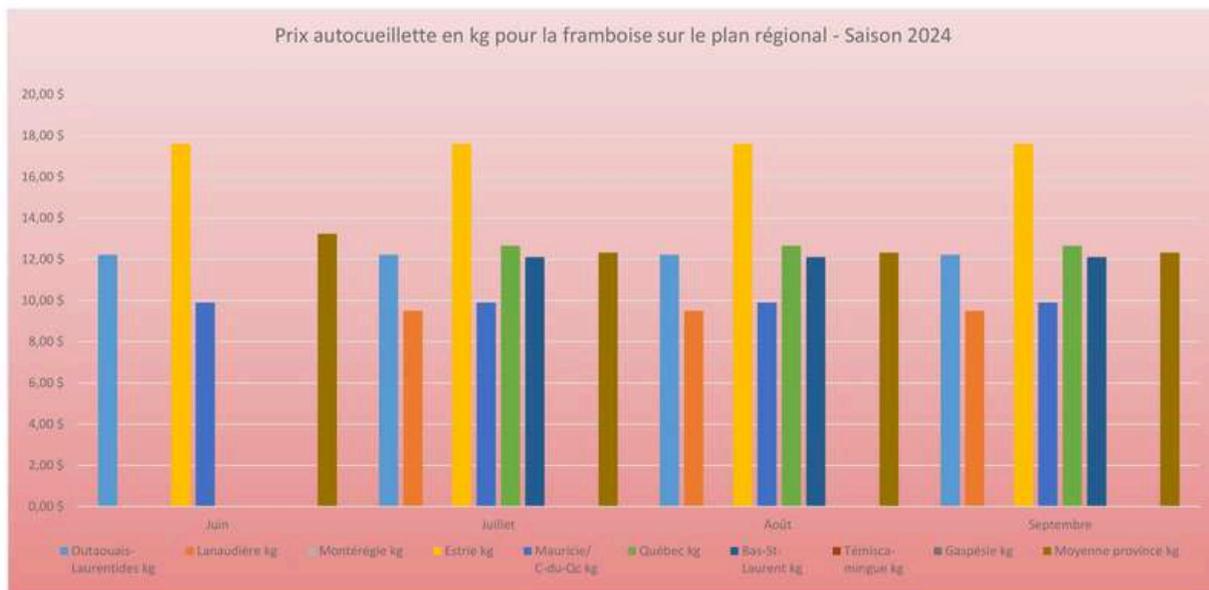
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2024

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2024

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2024											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	12,21 \$			17,60 \$	9,90 \$						13,24 \$
Juillet	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
Août	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
Septembre	12,21 \$	9,50 \$		17,60 \$	9,90 \$	12,65 \$	12,10 \$				12,33 \$
											12,56 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.



Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2023

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2023											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin				10,78 \$							10,78 \$
Juillet	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Septembre				10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,95 \$
											10,89 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2022

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2022											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin			8,80 \$								8,80 \$
Juillet	9,50 \$		8,80 \$	11,00 \$	8,80 \$	13,20 \$					10,26 \$
Août	9,50 \$		8,80 \$	11,00 \$	8,80 \$	13,20 \$	12,10 \$		8,91 \$	11,00 \$	10,41 \$
Septembre				16,50 \$							16,50 \$
											11,49 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2021

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2021											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	13,29 \$	8,95 \$	8,90 \$	8,47 \$	8,95 \$	9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$		9,66 \$
Août	13,02 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,47 \$	8,95 \$	9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$	10,08 \$	9,15 \$
Septembre	12,21 \$	8,95 \$	9,77 \$	8,47 \$		9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$	11,00 \$	9,38 \$
											9,40 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2020

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2020										
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	11,00 \$	11,00 \$	6,93 \$	8,25 \$	8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$	16,61 \$	8,14 \$	9,58 \$
Août	11,00 \$	11,00 \$	6,93 \$	8,25 \$	8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$	16,61 \$	8,14 \$	10,10 \$
Septembre					8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$		8,14 \$	9,57 \$
										9,75 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2019

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2019										
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet						9,02 \$		15,84 \$		9,02 \$
Août	9,00 \$					9,35 \$		15,84 \$		12,55 \$
Septembre								15,84 \$		15,84 \$
										12,47 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Note supplémentaire: Le prix moyen de la saison 2023 a été plus élevé que celui de la saison 2022 durant les mois de juin, juillet et août.

Le prix moyen de 2019 a été plus élevée en raison de la proportion plus importante du prix des framboises biologiques.

ANNEXE 4 - PRIX KIOSQUE FRAISES

Compilation des prix au kiosque à la ferme pour la fraise - Saison 2024

Dates	Prix kiosque à la ferme - fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	kg
03-juin	13,02 \$										
06-juin	13,02 \$	13,02 \$	11,40 \$								12,48 \$
08-juin	13,02 \$	13,02 \$	11,40 \$								12,48 \$
10-juin	13,02 \$	13,02 \$	11,40 \$								12,48 \$
13-juin	13,02 \$	13,02 \$	11,40 \$								12,48 \$
15-juin	13,02 \$	13,02 \$	11,40 \$								12,48 \$
17-juin	13,02 \$	13,02 \$	11,40 \$								12,48 \$
20-juin	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$			11,40 \$					10,99 \$
22-juin	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$			11,40 \$					10,99 \$
24-juin	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$			11,40 \$					10,99 \$
27-juin	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$					11,17 \$
29-juin	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$					11,17 \$
01-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$					11,17 \$
04-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$	8,14 \$				10,74 \$
06-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$	8,14 \$				10,74 \$
08-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$	8,14 \$				10,74 \$
11-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$	8,14 \$	9,77 \$			10,62 \$
13-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$	8,14 \$	9,77 \$			10,62 \$
15-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$	8,14 \$	9,77 \$			10,62 \$
18-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	8,14 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,25 \$
20-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	8,14 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,25 \$
22-juil	11,40 \$	9,77 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	8,14 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,25 \$
25-juil	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
27-juil	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
29-juil	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
01-août	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
03-août	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
05-août	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
08-août	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
10-août	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
12-août	11,40 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,85 \$	12,21 \$	10,58 \$	12,21 \$	9,77 \$	8,14 \$		10,52 \$
15-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
17-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
19-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
22-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
24-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
26-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
29-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
31-août	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
02-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
05-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
07-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
09-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$	9,77 \$	8,14 \$		9,80 \$
12-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
14-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
16-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
19-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
21-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
23-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
26-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
28-sept	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
01-oct	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
03-oct	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
06-oct											#DIV/0!

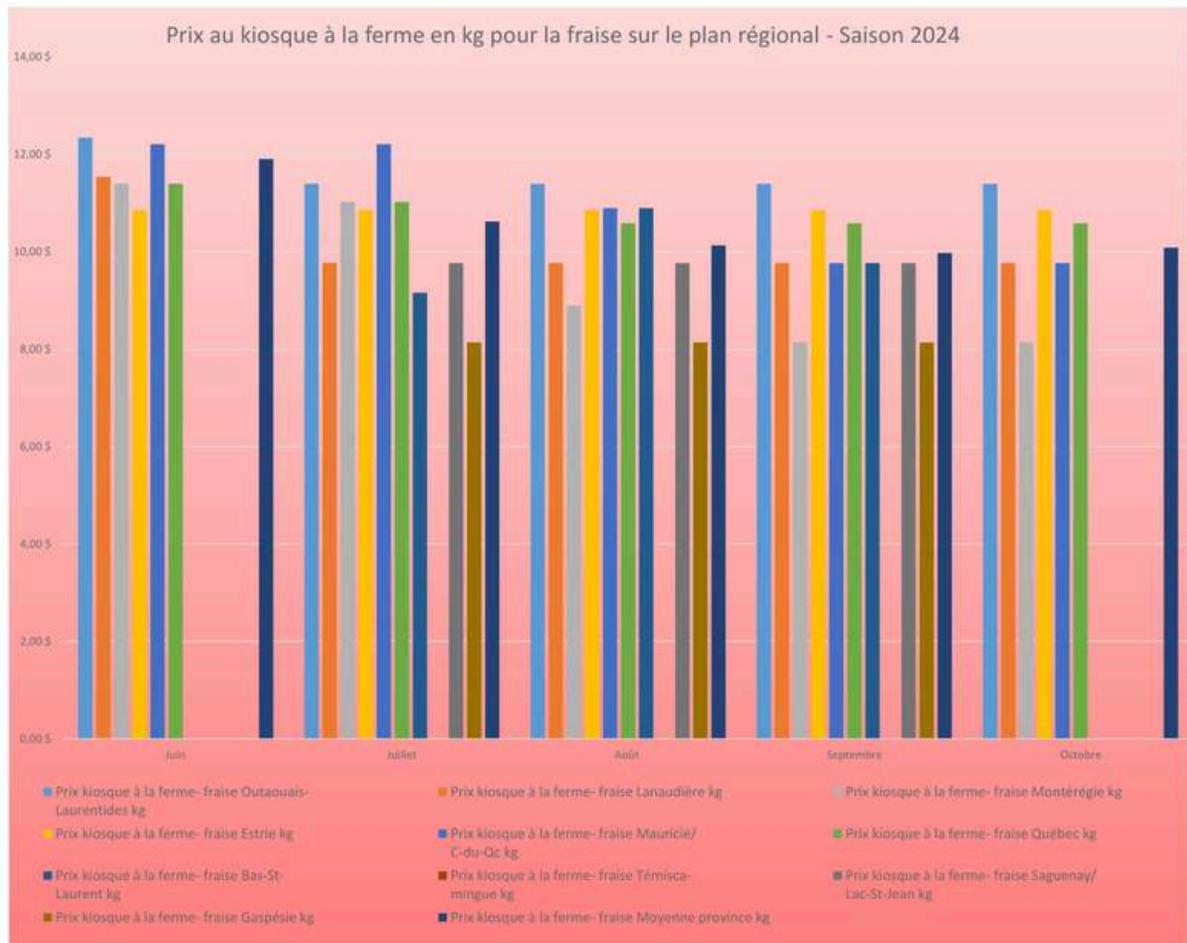
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2024

Note: le prix à l'autocollante est basée selon la conversion des formats offerts en litres et les prix du Témiscamingue sont pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2024

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	12,34 \$	11,54 \$	11,40 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,40 \$					11,90 \$
Juillet	11,40 \$	9,77 \$	11,02 \$	10,85 \$	12,21 \$	11,02 \$	9,16 \$		9,77 \$	8,14 \$	10,62 \$
Août	11,40 \$	9,77 \$	8,89 \$	10,85 \$	10,89 \$	10,58 \$	10,89 \$		9,77 \$	8,14 \$	10,13 \$
Septembre	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$	9,77 \$		9,77 \$	8,14 \$	9,97 \$
Octobre	11,40 \$	9,77 \$	8,14 \$	10,85 \$	9,77 \$	10,58 \$					10,08 \$
											10,54 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.



Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2023

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	10,39 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,12 \$
Juillet	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	10,12 \$	10,74 \$
Août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,75 \$
Septembre	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,60 \$
Octobre	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
											10,51 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2022

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	10,74 \$	10,27 \$	10,30 \$	12,15 \$	12,49 \$	9,88 \$					10,97 \$
Juillet	9,77 \$	8,26 \$	8,14 \$	11,40 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,67 \$		8,58 \$	9,99 \$	9,38 \$
Août	8,77 \$	8,14 \$	8,14 \$	11,40 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,60 \$		8,14 \$	9,77 \$	9,17 \$
Septembre	8,68 \$	8,14 \$	9,77 \$	8,91 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,77 \$		8,14 \$	8,79 \$	8,98 \$
Octobre	8,68 \$	8,14 \$	10,17 \$	8,29 \$	10,99 \$	7,60 \$					8,98 \$
											9,49 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2021

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	8,14 \$	5,43 \$	8,41 \$	7,87 \$	10,13 \$	7,87 \$					8,23 \$
Juillet	8,14 \$	5,43 \$	8,14 \$	7,87 \$	10,58 \$	7,05 \$	8,09 \$	13,02 \$	8,14 \$	8,84 \$	8,56 \$
Août	7,76 \$	5,43 \$	9,12 \$	7,87 \$	9,74 \$	6,80 \$	8,18 \$	13,02 \$	8,14 \$	8,52 \$	8,46 \$
Septembre	7,60 \$	5,43 \$	9,77 \$	7,87 \$	9,90 \$	8,00 \$	8,68 \$		8,14 \$	9,77 \$	8,35 \$
Octobre	7,60 \$		9,77 \$	7,87 \$		8,14 \$					8,34 \$
											8,39 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2020

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	9,76 \$	9,22 \$	7,05 \$	8,68 \$	11,12 \$	9,22 \$					9,18 \$
Juillet	8,14 \$	7,76 \$	7,01 \$	8,14 \$	9,45 \$	8,47 \$	7,60 \$	11,80 \$	6,93 \$	9,77 \$	8,51 \$
Août	8,14 \$	8,14 \$	7,44 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$	7,60 \$	11,80 \$	7,75 \$	9,77 \$	8,57 \$
Septembre	8,14 \$	8,14 \$	6,51 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$	7,60 \$		7,87 \$	9,77 \$	8,12 \$
Octobre	8,14 \$	8,14 \$	6,51 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$					7,98 \$
											8,47 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2019

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	9,77 \$	9,44 \$	8,14 \$		12,13 \$	9,77 \$					9,85 \$
Juillet	8,64 \$	5,45 \$	6,64 \$	7,50 \$	8,67 \$	6,01 \$	7,60 \$	11,29 \$	8,14 \$	8,14 \$	7,81 \$
Août	8,14 \$	4,88 \$	6,51 \$	7,73 \$	8,14 \$	6,20 \$	7,60 \$		6,51 \$	8,14 \$	7,10 \$
Septembre	8,14 \$	4,88 \$	6,51 \$	7,73 \$	8,14 \$	5,97 \$	7,60 \$		6,51 \$	8,14 \$	7,07 \$
Octobre	8,14 \$	4,88 \$	6,51 \$	7,73 \$	8,14 \$	5,97 \$					6,90 \$
											7,74 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Note supplémentaire: La saison 2023 a été celle où on a observé le prix moyen saisonnier le plus élevé avec 10,54 \$/kg. A cet effet, le prix moyen saisonnier en 2023 a été supérieur à celui observé en 2022.

ANNEXE 5 - PRIX KIOSQUE FRAMBOISES

Compilation des prix au kiosque à la ferme pour la framboise - Saison 2024

Dates	Prix au kiosque à la ferme converti en kg - framboise										Moyenne province
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
27-juin											#DIV/0!
29-juin											#DIV/0!
01-juil											#DIV/0!
04-juil	19,53 \$	17,91 \$									18,72 \$
06-juil	19,53 \$	17,91 \$									18,72 \$
08-juil	19,53 \$	17,91 \$									18,72 \$
11-juil	19,53 \$	17,91 \$	19,53 \$								18,99 \$
13-juil	19,53 \$	17,91 \$	19,53 \$								18,99 \$
15-juil	19,53 \$	17,91 \$	19,53 \$								18,99 \$
18-juil	19,53 \$	17,91 \$	19,53 \$			19,53 \$					19,13 \$
20-juil	19,53 \$	17,91 \$	19,53 \$			19,53 \$					19,13 \$
22-juil	19,53 \$	17,91 \$	19,53 \$			19,53 \$					19,13 \$
25-juil	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$		19,53 \$		21,57 \$
27-juil	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$		19,53 \$		21,57 \$
29-juil	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$		19,53 \$		21,57 \$
01-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
03-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
05-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
08-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
10-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
12-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
15-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
17-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
19-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
22-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
24-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
26-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
29-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
31-août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
02-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
05-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
07-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
09-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
12-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
14-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
16-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
19-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
21-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
23-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
26-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
28-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
30-sept	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
03-oct	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
05-oct	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
07-oct	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$

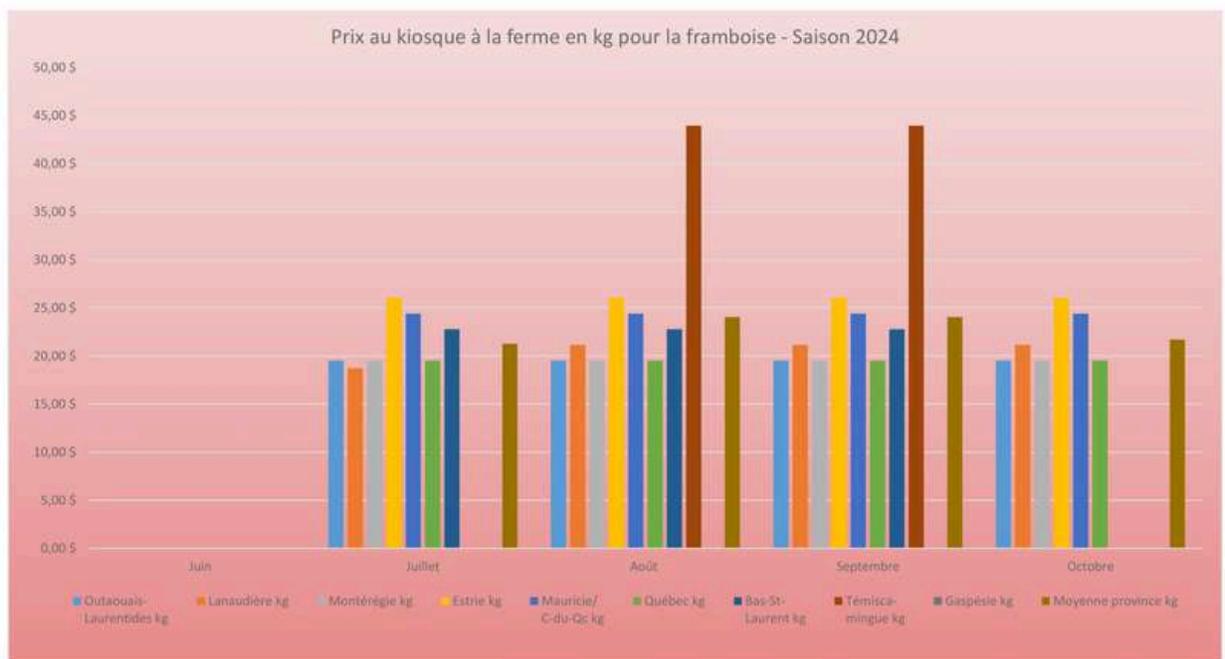
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2024

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2024

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin											
Juillet	19,53 \$	18,72 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$		19,53 \$		21,26 \$
Août	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
Septembre	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$	22,79 \$	43,95 \$	19,53 \$		24,06 \$
Octobre	19,53 \$	21,16 \$	19,53 \$	26,05 \$	24,42 \$	19,53 \$					21,71 \$
											22,77 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.



Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2023

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				26,05 \$							26,05 \$
Juillet	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Septembre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Octobre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
											24,53 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2022

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin			22,79 \$								22,79 \$
Juillet	19,53 \$	18,92 \$	21,05 \$	24,42 \$	21,16 \$	19,53 \$	21,16 \$				20,83 \$
Août	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	19,28 \$	21,16 \$		19,53 \$	13,02 \$	19,69 \$
Septembre	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	16,28 \$					20,08 \$
Octobre	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	16,28 \$					20,08 \$
											20,69 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2021

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	19,53 \$	18,49 \$	12,82 \$	19,53 \$	20,87 \$	16,98 \$	17,91 \$		19,53 \$		18,28 \$
Août	17,28 \$	19,53 \$	12,40 \$	19,53 \$	18,97 \$	17,78 \$	13,40 \$		19,53 \$	12,62 \$	16,83 \$
Septembre	21,29 \$	19,53 \$	15,15 \$	19,53 \$	18,72 \$	19,53 \$	13,02 \$		19,53 \$	11,40 \$	18,56 \$
Octobre	22,79 \$		16,28 \$	19,53 \$		19,53 \$					19,53 \$
											18,30 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2020

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise										
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	14,88 \$	20,93 \$	20,51 \$	16,28 \$	17,33 \$	20,67 \$			16,28 \$	18,51 \$
Août	17,67 \$	19,88 \$	22,33 \$	16,98 \$	18,72 \$	21,16 \$	20,35 \$	27,94 \$	19,77 \$	20,35 \$
Septembre	19,53 \$	21,16 \$	21,16 \$	17,91 \$	18,72 \$	21,98 \$	19,53 \$	29,41 \$	20,35 \$	20,60 \$
Octobre	19,53 \$	21,16 \$	21,16 \$	17,91 \$	18,72 \$	19,53 \$				19,67 \$
										19,78 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2019

Prix kiosque à la ferme sur le plan régional - framboises saison 2019										
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	22,79 \$	19,53 \$	16,28 \$	15,47 \$	18,72 \$	21,71 \$				19,76 \$
Août	24,07 \$	16,28 \$	17,44 \$	15,47 \$	18,72 \$	19,07 \$				18,51 \$
Septembre	24,42 \$	16,28 \$	17,91 \$	15,47 \$	18,72 \$	16,28 \$				18,43 \$
Octobre	24,42 \$	16,28 \$	17,91 \$			16,28 \$				19,05 \$
										18,94 \$

Note supplémentaire: La saison 2023 a été celle où on a observé le prix moyen saisonnier le plus élevé.

À cet effet, la framboise y a connue le prix moyen le plus élevé avec environ 24,53 \$ / kg.

ANNEXE 6 - RÉSULTATS - ESSAIS DE VARIÉTÉS CULTIVARS

Évaluation de nouvelles variétés de fraisières et framboisiers Résumé de la saison 2024

Roxane Pusnel, biol. M.Sc., Mélanie Normandeau-Bonneau, biol. M.Sc., Julien Brière, agr. et Jinnie Guilbert, tech. biol.

Le Carrefour Industriel et Expérimental de Lanaudière (CIEL) est le site d'essais publics de variétés de fraisières pour le Québec depuis maintenant 14 ans. Ces essais sont mis en place afin de maintenir la compétitivité des entreprises agricoles et de favoriser le développement du secteur des petits fruits au Québec. Le CIEL est également un des membres fondateurs du CBTN (Canadian Berry Trial Network), réseau canadien d'essai de variétés de petits fruits (fraises et framboises) mis en place en 2018. De plus, le CIEL effectue des essais de variétés dans d'autres cultures fruitières depuis 2019 (camerises, bleuets en corymbe et canneberges).

Ce rapport présente un bref résumé de la saison 2024, notamment d'un essai de variétés de fraisières à jours neutres implanté sur plasticulture en 2024, d'un essai de variétés de fraisières à jours courts implantés sur plasticulture en 2023 et 2024 ainsi que les deux essais de variétés de framboises implantés en 2024. Tous les essais ont été conçus avec un dispositif en blocs complets aléatoires et ont pour but d'obtenir des informations sur les caractéristiques agronomiques et de comparer la performance de nouvelles variétés à celles de référence.

Le rapport final sera déposé sous peu et rapportera de façon détaillée les objectifs spécifiques, la méthodologie et les résultats de ces essais.

Essai de variétés de fraises à jours neutres, Implantation 2024

En 2024, sept variétés de fraisières à jours neutres ont été sélectionnées : LP 18-145R, LP 19-140R, Murano, Californie-001, Californie-002, Californie-003 et Florida Beauty, et ont été comparées aux variétés de référence Seascape et Albion.

La majorité des variétés ont commencé à produire le 5 juillet, à l'exception des variétés Californie-003 et Californie-001, qui ont commencé le 8 juillet. La majorité des variétés ont présenté un pic de production début août. On observe un autre pic vers le début du mois d'octobre, notamment pour les variétés Seascape et Albion. Certaines variétés, comme la Californie-001, Californie-002, Florida Beauty et la Murano ont eu une production plus constante sur toute la saison, avec des pics moins marqués. La variété LP 19-140R s'est démarquée durant trois semaines au début de la saison en ayant les rendements supérieurs de plus de 15 g/plant par rapport aux autres variétés. Mi-août, ses rendements ont diminué et sont restés majoritairement en dessous de 30 g/plant (Figure 1). Au niveau du rendement total, deux variétés se sont démarquées des autres : la variété Murano avec 1254,84 g/plant et la variété LP 19-140R avec 1165,72 g/plant. Les autres variétés ont eu des rendements entre 774 et 1045 g/plant et ne sont pas significativement différentes de la Seascape. Concernant le pourcentage du nombre de fruits commercialisables, seule la Californie-001 est significativement différente de la Seascape avec 77,21% de fruit commercialisable contre 57,66%, toutes les autres variétés ne sont statistiquement ni différentes de l'une ou l'autre. Pour ce qui est du dé classement des fraises, la variété Californie-003 semble démontrer une sensibilité à l'antracnose puisque plus de 20 % de ses fruits ont été déclassés à cause de cette maladie. L'antracnose a également été la cause de dé classement principale des deux variétés LP 18-145R et LP 19-140R. Les fraises en bas de 6 g ont été la cause principale de dé classement pour Seascape (14,0 %), Florida Beauty (12,6 %) et Murano (11,2 %). Concernant le calibre des fruits, toutes les variétés ont obtenu un calibre moyen au-dessus de 10 g. Les variétés LP 19-140R et Californie-003 se distinguent de toutes les autres en ayant respectivement des calibres moyens de 18,55 g et 17,79 g. Le calibre moyen des autres variétés a varié entre 12,01 g et 15,77 g (Tableau 1).

Pour les paramètres morphologiques, les variétés Californie-002 et Albion ont eu respectivement 13,60 et 12,30 stolons par plant, ce qui les a significativement démarquées des autres variétés où le nombre de stolons variait entre 6,05 et 7,03. Au niveau des hampes florales, c'est la variété Murano (19,80) qui en a produit le plus, suivie par les variétés LP 18-145R (18,83) et Californie-002 (18,73), sans toutefois de différence significative avec Seascape (17,00). Quant au nombre de coeurs par plant, celui-ci était similaire pour toutes les variétés et a varié entre 2,95 et 3,63 (Tableau 1).

Enfin, lors des tests de goût, ce sont les variétés Albion et Californie-001 qui ont été le plus appréciées, suivies de très près par la Florida Beauty et la LP 18-145R (Tableau 1).

Essai de variétés de fraises à jours courts, Implantation 2023

En 2023, les variétés Dickens, Florida Brilliance, Florida Felicity, Florida Medallion, Californie-004, Californie-005 et Yambu ont été sélectionnées pour être comparées à la variété témoin Jewel.

Après une année d'implantation, toutes les variétés ont commencé à produire le 27 mai, sauf la Dickens, qui a commencé à produire le 3 juin. Au niveau de la production hebdomadaire, la plupart des variétés ont produit la majorité de leur rendement entre le 10 et le 17 juin. La variété Californie-004 s'est distinguée par une production légèrement décalée vers le 17 juin tandis que la variété Florida Brilliance a présenté un plateau de production pendant 10 jours (Figure 2).

Toutes les variétés ont eu une production totale non statistiquement différente, variant de 619 à 863 g/plant. Des différences sont visibles dans la production non commercialisable où la variété Jewel s'est démarquée avec 176,11 g/plant de fruits déclassés. Toutes les autres variétés ont eu significativement moins de fruits déclassés avec entre 121,09 et 73,91 g/plant. Toutes les variétés ont eu un pourcentage du nombre de fruits commercialisables statistiquement plus haut que Jewel (61,07%), sauf les variétés Florida Felicity (67,89%), Dickens (68,63%) et Florida Brilliance (65,60%). La cause de déclassement principale a été des fraises de moins de 6 g pour toutes les variétés sauf pour la Florida Medallion dont la cause principale a été la mauvaise pollinisation. Le calibre moyen (g/fruit) a dépassé 10 g pour toutes les variétés. Californie-004 et Florida Medallion ont eu les plus gros fruits avec des calibres respectifs de 14,37 g et 14,09 g. Les variétés Jewel et Florida Felicity ont eu les plus petits fruits avec 10,88 g et 10,89 g en moyenne (Tableau 2).

Pour les paramètres morphologiques, toutes les variétés ont eu 10 hampes florales ou plus par plant, sauf la variété Dickens qui en a eu en moyenne 6,91. Le nombre de coeurs moyens a varié près de 3 pour toutes les variétés, à noter que les variétés Californie-005 (3,94) et Florida Brilliance (3,93) étaient significativement différentes de la Jewel (2,98) (Tableau 2).

Enfin, lors des tests de goût, Jewel a été la variété la plus appréciée (4,4/5). Aucune des autres variétés ne s'est rapprochée de sa côte d'appréciation (3,4/5 ou plus bas) (Tableau 2).

Essai de variétés de fraises à jours courts, implantation 2024

Un essai de variété de fraises à jours courts a été planté en 2024. Les variétés Keepsake, Magnum, Flavorfest, K15-11, K16-21, Californie-006, Californie-007 ont été choisies pour être étudiées et comparées à la variété de référence Jewel. L'implantation des variétés s'est bien passée, des mesures ont été prises sur les stolons, les maladies et la vigueur ; à noter que la variété Magnum se distingue des autres par une vigueur inférieure (données non présentées).

Essai de variétés de framboises floricanes, implantation 2024

Un essai de framboises floricanes a été implanté en 2024, cinq variétés ont été sélectionnées : deux variétés témoins, Killarney et Nova et trois variétés à étudier : Cascade Harvest, Cascade Premier et Washington-001. Dans les informations notables pour la saison, notons que la variété Cascade Harvest a eu une mortalité de 10% et que la variété Washington-001 a eu une vigueur basse comparée aux autres variétés (données non présentées).

Essai de variétés de framboises primocanes, implantation 2024

Un essai de framboises primocanes a également été implanté en 2024. Les variétés Polana, Finnberry, Joan J, Caroline, Kwanza et Double gold ont été choisies pour être évaluées et comparées aux deux variétés témoins Polka et Pathfinder. Au niveau de l'implantation, 93 % des plants de la variété Caroline n'ont pas débouffé et ont dû être remplacés, ils ont ensuite poussé normalement. Il a également eu 7% de mortalité dans les variétés Finnberry, Caroline et Polana (données non présentées).

Tableau 1. Performances moyennes des variétés de fraises à jours neutres (Lanoraie, Québec, 2024)

Variété	Rendement (g/plant)			Proportion de la récolte annuelle (% nb de fruits)		Cause de déclassement principal	Calibre (g)	Nbr de stolons par plant	Nbr de hampes florales par plant	Nbr cœurs par plant	Appréciation globale (côte 1 à 5)*
	Total	Comm.	Non-comm.	Comm.	Non-comm.						
Seascape (T)	774,68 c	582,68 d	192,01 a	57,66 b	42,34 a	Fruit <6g (14,0%)	12,20 d	6,05 b	17,00 abcd	3,33 a	3,4
Albion	834,24 c	675,78 bcd	158,45 a	66,95 ab	33,05 ab	Moississure grise (4,4%)	15,12 bc	12,30 a	13,95 cd	3,63 a	3,7
Californie-001	1038,27 abc	900,73 abc	137,54 a	77,21 a	22,79 b	Punaise terne (5,2%)	15,77 b	5,70 b	15,20 bcd	2,73 a	3,7
Californie-002	1045,08 abc	880,47 abc	164,61 a	74,04 ab	25,96 b	Punaise terne (8,7%)	14,73 bc	13,60 a	18,73 ab	2,95 a	3,0
Californie-003	975,39 bc	712,30 bcd	263,09 a	59,75 ab	40,25 ab	Anthracoïse (23,5%)	17,79 a	6,13 b	15,35 bcd	3,05 a	2,4
Florida Beauty	779,40 c	638,00 cd	141,40 a	68,38 ab	31,62 ab	Fruit <6g (12,6%)	13,39 cd	6,80 b	12,45 d	2,68 a	3,6
LP 18-145R	912,31 bc	732,83 bcd	179,48 a	70,80 ab	29,20 ab	Anthracoïse (8,1%)	14,75 bc	5,05 b	18,83 ab	3,13 a	3,6
LP 19-140R	1165,72 ab	904,87 ab	260,86 a	64,70 ab	35,30 ab	Anthracoïse (13,6%)	18,55 a	7,03 b	17,78 abc	2,95 a	2,7
Murano	1254,84 a	1051,23 a	203,61 a	69,00 ab	31,00 ab	Fruit <6g (11,2%)	12,01 d	7,00 b	19,80 a	3,25 a	3,3
Valeur de P	<0,01	<0,01	<0,05	<0,01	<0,05	-	<0,01	<0,01	<0,01	0,56	-

* Sur une échelle de 1 à 5 ; 1= La moins appréciée à 5= La plus appréciée

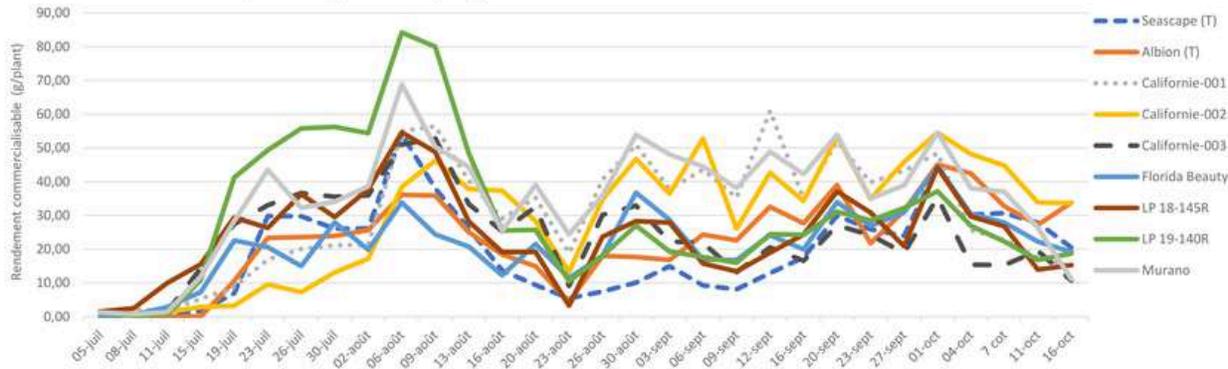


Figure 1. Rendements commercialisables hebdomadaires des variétés de fraises à jours neutres (Lanoraie, Québec, 2024)

Tableau 2. Performances moyennes des variétés de fraises à jours courts implantées en 2023 (Lanoraie, Québec, 2024)

Variété	Rendement (g/plant)			Proportion de la récolte annuelle (% nb de fruits)		Cause de déclassement principal	Calibre (g)	Nbr de hampes florales par plant	Nbr cœurs par plant	Appréciation globale (cote 1 à 5)*
	Total	Comm.	Non-comm.	Comm.	Non-comm.					
Jewel	863,03 a	686,92 a	176,11 a	61,07 c	38,93 a	Fruit <6g (23,8%)	10,88 c	15,89 a	2,98 b	4,38
Florida Medallion	723,14 a	624,78 a	98,36 bc	72,97 ab	27,03 bc	Mauv. pollinisation (10,2%)	14,09 ab	13,39 a	3,28 ab	3,33
Florida Felicity	684,12 a	571,13 a	112,99 bc	67,89 abc	32,11 abc	Fruit <6g (13,9%)	10,89 c	13,11 a	3,60 ab	3,17
Californie-004	690,37 a	616,46 a	73,91 c	76,68 a	23,32 c	Fruit <6g (8,6%)	14,37 a	10,14 a	3,39 ab	1,96
Yambu	794,96 a	694,79 a	100,16 bc	70,57 ab	29,43 bc	Fruit <6g (19,5%)	12,28 bc	13,61 a	3,38 ab	3,42
Dickens	619,45 a	527,79 a	91,66 bc	68,63 abc	31,37 abc	Fruit <6g (16,0%)	12,42 bc	6,91 b	3,54 ab	2,88
Florida Brilliance	692,59 a	571,49 a	121,09 b	65,60 bc	34,40 ab	Fruit <6g (18,1%)	11,19 c	16,73 a	3,93 a	2,83
Californie-005	629,78 a	548,76 a	81,02 c	70,18 ab	29,82 bc	Fruit <6g (18,1%)	13,71 ab	11,63 a	3,94 a	2,54
Valeur de P	0,05	0,19	<0,01	<0,01	<0,01	-	<0,01	<0,01	<0,05	-

* Sur une échelle de 1 à 5 ; 1= La moins appréciée à 5= La plus appréciée

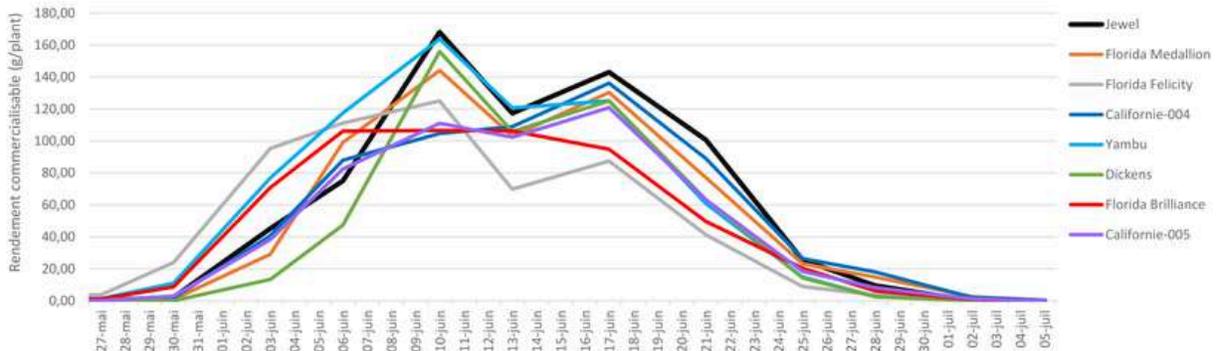


Figure 2. Rendements commercialisables hebdomadaires des variétés de fraises à jours courts implantées en 2023 (Lanoraie, Québec, 2024)

MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRE COLLABORATEUR



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES SUPPORTEURS



PARTENAIRES DIFFUSEUR

